RAPPORT
GODBILLE

RAPPORT RAPORT GODBILLE Strictement confidentielle

Note pour Monsieur le Procureur du Roi

Titulaire de quelques dossiers importants à caractère financier, j'ai été frappé de constater la permanence de certains mécanismes frauduleux et de l'intervention dans les grandes affaires tant financières que criminelles d'un même groupe de personnes.

Dans une première étape, mon travail a consisté à rechercher les relations qui auraient pu exister entre les personnes composant cet univers : à travers les comptes-courant des diverses sociétés faisant l'objet d'informations ou instructions judiciaires, à travers leur actionnariat, j'ai découvert qu'il existait un réseau de sociétés constituées à des fins lucratives dont les moyens d'action sont fort peu licites.

Mon analyse a porté essentiellement sur les sociétés de droit belge.

Lorsque des éléments d'informations m'ont permis de déborder ce champ d'action, et de savoir qui se cachait derrière certaines holdings luxembourgeoises, certains off stores du Lichtenstein, de Panama ou de Jersey, ce que j'appréhendais s'est transformé peu à peu en conviction.

Il a fallu recourir à de très nombreuses lectures d'ouvrages spécialisés sur le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes, sur l'intervention de services de renseignements et d'action pour rassembler une abondante documentation, que je me dois aujourd'hui de synthétiser afin de porter à votre connaissance les faits qui suivent.

Pour la plupart ceux-ci vous sont connus : ils font l'objet d'instructions ou informations judiciaires passées ou encore actuelles.

Ce qui est nouveau, c'est la mise en évidence de certaines connexions entre des dossiers financiers et des dossiers criminels. L'explication de certains crimes peut trouver son fondement dans des circuits financiers illicites.

Ceux-ci s'organisent à travers un réseau de personnes physiques et morales que j'ai essayé de décrire.

Le présent rapport n'a pour seule ambition que de tenter de découvrir ce réseau de personnes que nous verrons liées entre elles et intervenir dans de grandes énigmes judiciaires des dix dernières années non encore complètement élucidées. Cette description est encore imparfaite il s'agit d'un puzzle dont j'ai rassemblé jour après jour, pendant plus d'un an, quelques pièces qui aujourd'hui peuvent paraître significatives.

Cette description devrait être davantage précisée, mais dès aujourd'hui, il me paraît opportun de porter à votre connaissance le contenu de mes constatations.

Celles-ci aboutissent à une interrogation : existe-t-il en Belgique , une organisation occulte pareille au service d'action civique (police parallèle gaulliste en France) faisant appel à des membres de la pègre bruxelloise,, à la mafia et à la loge P2 ou ce qu'il en subsiste ?

Ce long préambule me paraissait nécessaire avant de vous présenter ce rapport.

Il ne s'agit pas en effet de considérer toutes les personnes qui vont être citées comme mises ipso facto en cause._

Ce n'est pas parce que les personnes citées font partie de certaines associations, ont des liens de parenté, de subordination avec des personnes dont les comportements sont coupeux ou suspects que celles-ci peuvent être ipso facto suspectées de faire partie d'une association de malfaiteurs.

Ceci ne m'empêche pas cependant de craindre que certaines personnes soient inconsciemment manipulées et servent, à des tiers beaucoup moins bien intentionnés, de couverture d'honorabilité.

Quelques personnalités très honorables sont citées dans ce rapport : c'est dans le contexte des lignes précédentes que le lecteur de ce rapport comprendra qu'elles sont mentionnées.

Je me suis d'ailleurs abstenu de citer une série de personnes, dont la mention aurait pour effet de rendre "sensationnel" ce rapport alors que l'objectif recherché n'est pas celui-là, mais la recherche sincère et consciencieuse d'une part de vérité.

Je me dois cependant d'attirer votre attention sur l'inquiétude que j'éprouve non seulement devant ce que je pressens découvrir, mais aussi devant certaines lourdeurs administratives dans certaines enquêtes dont on peut,

à tort ou à raison, en conséquence, suspecter le caractère particulièrement délicat.

Je garde en mémoire cartains faits que je n'aborderai pas dans le présent document, faute de preuve qu'ils soient l'indice d'une inquiétude de voir certains milieux démasqués.

Peut-être tout ceci n'est-il qu'une fausse impression ? Je ne demande qu'à en être convaincu et dès lors pour ce faire à être pleinement informé.

C'est donc très modestement et tout à fait conscient des limites de mes connaissances (je n'ai pas eu accès à tous les dossiers, et certaines informations ont été recueillies à travers les prismes déformants des médias) que je vous livre un résumé de mes constatations recueillies laborieusement.

Au nom de ce labeur auquel j'ai sacrifié de nombreuses journées et soirées de loisir, peut-être accepterez-vous de lire ce qui va suivre avec quelques indulgence et de me recevoir pour en débattre avant toute divulgation à un tiers ?

Votre dévoué et déférent Substitut

J.F. GODBILLE.

CHAPITRE 1

Coïncidences curieuses et liens troublants; le point de départ de nos investigations...

Patrick HAEMERS (2), Philippe LACROIX et Antoine BRAHY ont été condamnés par la 49e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles pour faux en écritures et fraude fiscale dans le cadre du dossier 70.97.4775/87 qui met en lumière une filière de blanchiment de sommes d'argent provenant de sources inavouables.

Patrick HAEMERS (2) et Philippe LACROIX font en effet l'objet d'autres dossiers en cours d'instruction, tant à Bruxelles qu'à Louvain, pour divers hold-ups sanglants et meurtriers.

Les deux principales sociétés qui sont intervenues dans ce blanchiment soit les S.A. SOBEX (Société belge d'expertise comptable) et S.A. M.E.C.S. (Management Business Consultant Services).

Elles ont pour principaux administrateurs : Antoine BRAHY, Léopold THIRY et Albert HOGE.

- Antoine BRAHY, directement impliqué dans le cadre de fausses facturations faites à Philippe LACROIX et à Patrick HAEMERS, personnes qu'il a connues par l'intermédiaire de sa soeur, à l'établissement le "Happy Few" - a été condamné.

) Patrick HAEMERS est l'époux de TYARK Denise (10.3.55), ancienne prostituée du quartier de l'av. Louise qui avait comme souteneur (ACKERMAN Harry 6.1.46), et ensuite vestiairiste à l'établissement "L'Equipe" 40 rue de Livourne à Ixelles, bien connu du milieu des trafiquants de stupéfiants car il a appartenu à Gilbert LEMOUR (PV 20494-GRB-PJ 6x1 en annexe) .Cet établissement est exploité actuellement par la SA SODIRES, dont l'appui financier a permis à Voskertchian Christian (28.6.58) d'apurer le passif de la SPRL RAYGEAL (exploitant la boîte "Les Enfants Terribles",fonds de commerce repris à la suite de l'exploitation de celui-ci par la SA RESEDA. Notons que Voskertchian Christian est le fils de Voskertchian Gerbis (ce dernier intervenant dans le dossier PDG/de Donvoisin comme administrateur de la SA ICORAT dont Pierre Dimanche est le conseiller fiscal). Voskertchian Christian est mis en cause avec l'avocat Marc LUC et Emile VAN DELLINGHEN pour faux en écritures et abus de confiance dans le cadre du dossier 70.11.35/ (instruction Van Espen 3/88) qui a été ouvert suite à l'affaire Bauloye (instruction Van Espen 34/87).

Léopold THIRY, actuellement résidant au Zaïre, fut un ancien cadre de la direction des établissements Henrijean SA (Société de courtage d'assurance, qui avait également engagé à son service Philippe LACROIX, susnommé, ancien chauffeur de Guy CRUYSMANS, administrateur-délégué de la SA Caisse Privée (1).

Albert HAGE fait l'objet d'une continuation d'enquête pour les activités de gestion de laboratoires d'analyses médicales qu'il mène, tant à Bruxelles que dans la région de Charleroi.

Un dossier relatif au laboratoire d'analyses médicales d'Anderlecht a été ouvert à son sujet.

Les activités d'Albert HAGE semblent dissimuler également des blanchiments, de sommes d'argent.

L'analyse des relations financières de ces laboratoires, fait apparaître le rôle de René MEULEMANS (ancien administrateur de la banque Thiran que l'on voit intervenir dans le cadre du dossier 75.5958/81 relatif à André DEHAUT - cfr infra).

MEULEMANS y apparaît comme administrateur de fait d'une SPRL SIM (Société Immobilière Meulemans) et d'une SA Lease and Services, administrée officiellement par son épouse Nadine Collart (gestion notamment des Galeries d'art "Présences ").

(1) à noter que l'adminsitrateur de cette société, chargée des questions de personnel se dénomme Jean-Marie BIDUL, administrateur dans le groupe BLATON.

Ces sociétés semblent pratiquer un jeu de facturations fictives, vraisemblablement pour blanchir des fonds occultes, en recourant notamment aux services de Philippe BARRE , gérant de la SPRL PEBAFEU, se chargeant du transport de sang au profit des laboratoires WALAB (Waterloo Laboratoires) (la toires de biologie des coloïdes des Dr Cayphas (1) , Dr Raymond et Dr Vandekeere)

Philippe BARRE (21.9.1927) intervient comme homme de paille du couple MEULEMANS-COLART : outre ses activités décrites ci-dessus, il est employé de la galerie d'art AMYLIS, gérée par COLART.

L'analyse des pièces saisies à la SA Société Immobilière MEULEMANS et plus particulièrement les factures et livres de ventes nous amènent à constater les relations contractuelles de cette société avec la SPRL MENDEZ dont la gérance était assurée par Juan Mendez-Blaya (assassiné) et de très nombreuses prisons du Royaume.

L'on peut se poser des questions quant à l'objet de ces factures... (cfr infra).

Il y a lieu de noter également que MEULEMANS, selon les informations de M. SECRET (PJP Bruxelles) a repris la gestion de l'établissement "Le Deauville, anciennement "maison Degrande" et de rapprocher ce fait du constat

---

(1) Le Dr Cayphas est-il parent du notaire Cayphas, de résidence à Lessines, cité dans le cadre du dossier 70.99.554/75 mettant en cause Hyppolyte HAELTERMAN concernant un immeuble sis 57-59 chaussée de Charleroi à St Gilles, maison portant l'enseigne "Le Jambon",faisant partie de la succession HAFELAERTS Jeanine dont le brasseur HAELTERMAN était locataire et pour laquelle un prêt a été accordé en 1974 par la SA Banque COPINC à la SPRL PASHAR ?
Cet établissement, repris ultérieurement par DODAK Ramadan (associé à M. Brahim Sinanaj ancien lieutenant de Michel De Wit) a été incendié à coups de cocktail molotov...

Cette société fait elle-même l'objet d'une autre instruction, menée par le juge d'instruction Dejemeppe.

Outre, le dénommé MOULINOT, il y a lieu de citer parmi les adminsitrateurs de cette société, la dénommée Carinne MARLAIR (4), connue également de notre office pour avoir été mise en cause, avec Aldo MUNGO (cfr infra) son concubin dans le cadre de la SC REDIMEUR (1).

Si les activités en Belgique d'Elio CIOLINI, alias BASTIANI, se disant colonel de l'armée française, appertenant aux services officiels français font l'objet d'une instruction de M. Collin, il y a lieu de noter que l'intéressé est connu de la magistrature italienne comme membre de la loge P2 et pour avoir dénoncé l'extrême gauche aux magistrats italiens chargés de l'enquête sur l'attentat de la gare de Bologne qui a fait 85 morts, le 2 août 1980.

En Belgique, Philippe LACROIX et Thierry SMARS (qui s'est suicidé depuis lors dans des circonstances non encore éclaircies) ont travaillé pour ce personnage qui a également travaillé sous le couvert de la SA DOLLON, avec Luc PEIGNEUR et David SYFER.

Ce dernier est également connu de notre office : - David SYFER était administrateur-délégué de la SA North Europe Insurance and Reinsurance Company, avec le Baron de CEUNINCK, connu dans le cadre du dossier 78.97.5165/82 instruction Collin 298/85 relative au Crédit Commercial et Financier SA (Cette dernière affaire met également en cause Alain LAETS(beau-frère de GHERARDI qui est également le commissaire de la SA KWAL, société de Paulus de Châtelet).

Notes (1), (2) et (3) de la page 5

(1) Parmi les administrateurs de la SA REDIMEUR, nous trouvons Carine MARLAIR(4) Aldo MUNGO (récemment condamné par la 49e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles pour banqueroute simple), MANSVELT Thierry (est-il parent de MANSVELT Marie, épouse de ZERELLA Giustino cité plus loin ?), VAN RUSSELT Martin (est-il parent de VAN RUSSELT Claude, administrateur de la SA Sud America Import-Export, connue dans le cadre du dossier PDG/de BONVOISIN pour s'être vu confier la commercialisation de l'appareil SVB3 ?) et HAGE Paul. Or Paul HAGE, époux d'Yvonne VAN MELDEREN intervient comme administrateur de la SC SOCORES et Albert HAGE sont frères (PV police de Marcinelle n° 334 - 6/1-88-70.97.4776/87).

Paul HAGE époux d'Yvonne VAN MELDEREN intervient comme administrateur de la SC SOCORES au même titre que Léopold THIRY, Christian MERTENS (3), Eric HAGE, Guy DENISON, Léo BUYOLA, Daniel DUPONT. Cette société SOCORES a pour commissaire aux comptes Antoine BRAHY : elle fait l'objet d'une plainte pour émission de chèques sans provisions (dossier 70.86.100876/87) de M. Jacques HELMAN, époux de Welna vel Welner Katia (cfr infra - Weinbaum) agissant au nom de Salvatore Adamo, contre ses dirigeants, les dénommés LEVEQUE Jean-Claude, DE KEYSER Guy et OP DE BEEK Michel - qui eux-mêmes font l'objet d'une autre procédure à leur charge (dossier 70.99.3749/85 - affaire dite du Syndicat des Indépendants et des PME).

(3) Christian MERTENS (12.7.49) est connu de notre office pour divers trafics d'armes et également pour des trafics de stupéfiants : dans le cadre du dossier 60.66.7223/81, il intervient avec NOKHOUDIAN Noubar (1920) qui se révèle être un phalangiste libanais, ressortissant de la communauté arménienne. Il était défendu notamment par Maître SAELS.

Il fut mis sur roller, et l'on découvrit ainsi ses relations avec Pierre DE RYCKE (Jonathan), VERHAEGHE de NEYER, UGEUX Etienne.

Note (4) de la page 5

(4) Carine MARLAIR est la concubine d'Aldo MUNGO.

Non seulement, nous la retrouverons comme administrateur de la SC REDIMEUR, mais aussi comme "homme de paille" de Jean MOULINOT et Mme DUBOISSET pour la constitution de la SA Centrale du Véhicule d'Occasion, à laquelle a participé activement l'avocat MOUSON (fils du Secrétaire général de la Caisse Privée, M. Mouson ?)

- Patrick HAEMERS

Pour se défendre dans le cadre du dossier 70.97.4776/87, Patrick HAEMERS a déclaré au juge d'instruction Collin avoir investi dans une société de son père, Achille HAEMERS , une somme de 600.000 frs, qui aurait été injectée dans le capital de la SPRL MONTEX-SPORT.

Etant donné qu'aucune augmentation de capital n'est apparue et me semble corroborer ce fait, un nouveau dossier d'information a été ouvert à charge de la SPRL MONTEX-SPORT dont le siège social est établi à Woluwe-St-Lambert, avenue Georges-Henri et qui possède un magasin dans les locaux du complexe sportif communal du Posséidon.

Nous avons déjà vu plus haut qu'Achille HAEMERS est déjà connu de notre office dans le cadre de l'effaire de la SA LOTTOBRUX et comme gérant de l'établissement "Le Happy Few", discothèque sise dans le goulot de l'avenue Louise.

Quant à son fils, Patrick HAEMERS, il aurait été éduqué par Simone MENIN (2) veuve de l'ex-parrain du milieu bruxellois, Michel DE WIT.

Il avait pour amis, une série de malfrats notoirement connus de notre office, parmi lesquels on notera :

- Eric LAMMERS (cfr double meurtre de la rue de la Pastorale -NNP)

Il fut soupçonné, semble-t-il par LATINUS, peu de temps avant la mort de LATINUS d'être impliqué dans les tueries du Brabant Wallon (cfr émission RTBF au Nom de la Loi, du 13.4.1989).

Note (2) de la page 8

(2) Simonne MENIN fut mise sur Zoller/mallicieux dans le cadre de l'enquête menée par M. STROOBANTS (PJ de Bruxelles) au sujet de Patrick HAEMERS.
Elle a pour frère Daniel MENIN, escroc notoire et falsificateur de chèques. Celui-ci fut trésorier de la Fédération Nationale de la Boxe ASBL dont le président était FACCENDA Albert lui-même lié à ZERELLA Giustino (époux de MANSVELT Marie) intervenant dans le dossier C.C.F.
Daniel MENIN était gérant d'une agence de la BBL et fut licencié pour avoir effectué des dépôts (provenant de prélèvements faits au préjudice de l'ASBL Fédération Nationale de la Boxe) présidée par FACCENDA.
FACCENDA, VAN WIJCK et GHERARDI sont liés à Paul TIBERGHIEN (28.5.28) personnage central mis en cause dans le dossier 60.98.5370/73 - instruction De Brabandère 14/74 relative aux activités du SAC en Belgique.
FACCENDA était employé de la société des produits parachimiques (dirigée par André CONDAMINE) - cfr DORTANT et consorts infra.
Parmi les autres employés de cette société, nous trouvons Lucien THOMAS (cfr infra).
Simone MENIN (8.9.37), Emile MENIN (16.11.38), VLEYEN Axel (23.4.54), HOUTEVELT Joseph (26.1.33), BIESEMANS Théophiel (7.2.38), SAVONET Alain (31.5.55), NITELET Claude (26.6.55) font partie avec Freddy DEBEFFE, Renée MARCAS Palma Marie d'une association de malfaiteurs se livrant au trafic international de chèques (cfr telex Interpol Bxl du 20.5.87 émargé gn/35/15480/87 - 1916 - ch).

- BASJRANI dit TOSCA - appartenant à la bande DE STAERCKE.
  - en contact avec Guy JADOT (cfr infra)
  - en contact avec DURZYK Edmond (15.12.53), NEISSEN André (30.6.49), WOLLEGHEM Jean-Michel (27.7.46)

  cfr instr. Paulus de Châtelet 483/86).

- VAN CAMP Jacques , aubergiste de l'auberge-restaurant des "3 canards" à Ohain. (!)

  L'assassinat de ce dernier le 2 octobre 1983 est mis en relation avec les tueries du Brabant Wallon.

  L'auberge "les 3 canards" a été reprise par Christopher LUFF beau-père de Yolande du PARC LOCMARIA, ex-épouse de Tanguy VERHAEGEN (cfr infra).

- NEISEN André et Joseph : cfr à leur sujet, ce qui est dit à propos de Guy JADOT.

Note (1) de la page 10

(1) Jacques VAN CAMP recevait en son établissement diverses personnalités et s'était à cette occasion lié d'amitié avec Aldo VASTAPANE, le lieutenant général de gendarmerie BEAURIR, l'avocat Ronald ROSSIGNOL (ce dernier étant également connu de notre office pour diverses escroqueries) cfr infra. Son père était vice-président du Club de football d'Anderlecht, le même club que celui auquel appartenait JURION, reconverti dans la restauration de luxe à BEERSEL (restaurant dont le concierge, Jos VAN EYNDE, a également été assassiné par des personnes ayant un lien avec les tueries du Brabant Wallon).

Jacques VAN CAMP, qui était architecte à Woluwe-St-Lambert s'était comme JURION, reconverti dans la restauration de luxe à Ohain : il avait été entre autres l'architecte de Aldo VASTAPANE.

cf. fragile relation de l'habitat humain
et accordée avec le milieu
et culture milieu française

CHAPITRE 2

Un réseau d'organisations occultes proches de Paul VANDEN BOEYNANTS.

De ce qui précède, il semble que trop de coïncidences et de liens existent entre ces personnes et ces événements que pour les considérer comme le fruit du hasard.

Des noms liés au milieu de la finance voisinent avec ceux du milieu : n'y a-t-il pas des filières de blanchiment d'argent provenant de sources inavouables ?

De la lecture des lignes qui précèdent, mais aussi de ce qui va suivre, la réponse est affirmative (cfr non seulement l'affaire HAEMERS, mais aussi le dossier du Crédit Commercial et Financier SA, l'affaire dite des avions renifleurs à charge de T. de VILLEGAS, affaire R. MEULEMANS... en témoignent).

Dès lors quelles peuvent être ces sources de profits inavouables ? Vraisemblablement des hold-ups, dans le cas de LACROIX et HAEMERS, mais rien n'est prouvé pour l'instant.

De trafic d'armes, de stupéfiants dans d'autres cas.

A partir de ce qui vient d'être constaté, et sous cet angle d'observation, nous avons épinglé certains faits étranges dans une série de dossiers.

De nombreux noms cités sont de l'entourage de Paul VAN DEN BOEYNANTS : Guy CRUYSMANS, BLATON, VASTAPANE, les administrateurs du Crédit Commercial et

Financier SA, de la SA North Insurance, le lieutenant général BEAURIR, la famille DE PAUW etc...

Les petites mains semblent être toutes des militants d'extrême-droite, travaillant dans diverses petites sociétés d'édition, de gardiennage, immobilières... (SOCORES SC, SPRL MENDEZ, SC REDIMEUR, SA DOLLON, SA SOBELIS..).

Y a-t-il un lien qui unisse ces diverses personnes : agissent-elles sous l'impulsion d'une ou plusieurs organisations occultes ? Cela peut-être sans que chacunes des intéressés n'en soit conscient ?

Le chapitre précédent met en évidence deux organisations occultes : le SAC et la Loge P2 (cfr ce qui a été dit au sujet d'Elio CIOLINO), la WNP, etc..

C'est ce que nous avons tenté d'élucider, non seulement par la lecture de divers dossiers répressifs mais aussi par la lecture de nombreux ouvrages spécialisés sur ce sujet qui ont l'avantage de donner une vue plus synoptique des événements, et ceci à l'échelle internationale.

C'est dans ce contexte qu'il est intéressant de lire le dossier dit des "avions renifleurs" faisant l'objet d'une instruction du juge Collin.

L'affaire des "avions renifleurs"

Cette affaire fait l'objet de plusieurs enquêtes qui ont dépassé les frontières belges, elle implique l'ex-président de la République française G. d'Estaing, son ex-Premier Ministre, Raymond Barre, l'ex-ministre de la justice (du gouvernement Chirac Albin)Chalandon, le Président de l'Union des Banques Suisses, Philippe de WECK des écclésiastiques proches de l'OPUS DEI et du Vatican, des membres des services secrets tels le général GHELEN, l'avocat français Jean VIOLET, des industriels, notamment un dénommé Carlo PERSENTI, membre de la LOGE P2... Ces personnes ont partagé les secrets, et dans le cas de Carlo PERSENTI, les bénéfices de cette opération qui a été montée par un dénommé Professeur BONASSELLI, sujet italien énigmatique, Bernard de MERCKEN de MARTEN (1) et Alain de VILLEGAS, administrateur de la SA CER, société fondée à cette occasion et ayant son siège au château de Rivieren.

Cette société a été mise en liquidation dès que le scandale a éclaté : le liquideteur de cette société est l'avocat René PIRET (2).

Un dénommé Daniel BOYER, considéré par d'aucun comme un agent de la CIA, et trésorier en Europe du parti démocrate américain pour la campagne électorale de Jimmy CARTER, a servi de négociateur pour réduire la dette de cette société en liquidation.

Un article particulièrement bien documenté relatif à cette affaire, et aux organisations occultes qui en auraient bénéficié en Belgique a été publié dans l'édition du trimestriel "Enquêtes et Reportages" édité en mars 1985 par la SC REDIMEUR (cfr Aldo MUNGO - supra) : il accuse

Notes (1) et (2) de la page 14

(1) Le nom de Bernard de MERCKEN de MESKEN apparaît dans le dossier POG/ de BONVOISIN comme lié à la banqueroute frauduleuse de la SA LHCI.

(2) frère de l'actuel avocat général à la Cour de Cassation, Jean-Marie PIRET. Il y a lieu de noter que dans le cadre du dossier 18.99.1336/88, annexe du dossier 20.97.1666/87 relatif à la SA CARBIS et à Charles MANNERIE (31/5/30), interviennent Daniel BOYER et Jean-Marie PIRET. Ce dernier viendra sur les lieux du décès de N. Theys - qui portait, selon ses proches des documents compromettants, au moment de sa mort (survenue à la suite d'une crise cardiaque).
A noter également que dans le cadre de ce dernier dossier 20.97.1666/87, un mécani: de fraude aurait été mis en place par J. SAELS (avocat de B. de BONVOISIN) et un dénommé CHAMLEY, administrateur-délégué d'une société de fret aérien créé à cette fin : la SA BELGIAN AIR CORPORATION.

ouvertement, photos et photocopies d'agenda à l'appui, certains cercles d'extrême-droite catholique proche de l'OPUS DEI d'être les bénéficiaires de cette escroquerie de 3,5 milliards FB.

Des personnes physiques ou morales sont citées nommément : l'escroquerie aurait profité en Belgique d'une part aux membres du Mouvement d'action pour l'Unité Européenne , à l'académie des sciences politiques, et d'autre part au Baron de BONVOISIN.

Ces "informations" nous semblent quelque peu troublantes : elles recoupent en effet celles recueillies par la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale de la chambre des Députés en France, ainsi que celles que la gendarmerie de Bruxelles a pu recueillir de l'audition de Philippe VAN INNIS, dans le cadre de l'instruction de l'affaire ILUNGA/STELLA ARTOIS (instruction Dejemeppe).

Philippe van INNIS a fait la connaissance vers les années 1975-1976 d'une série de personnalités regroupées dans diverses ASBL et mouvements politiques tels la CEPIC et le MAVE, par l'intermédiaire d'un dénommé LIBERT (1), alors attaché au cabinet du Ministre de la Défense Nationale, M. VANDEN BOEYNANTS.

Des tensions semblent avoir surgi entre les membres de ces mouvances de droite (financiers notamment par les bénéfices de l'affaire des avions

Note (1) de la page 16

(1) N'y a-t-il pas un rapprochement à faire avec Michel LIBERT, membre dirigeant du W.N.P. ?

renifleurs) entre les tenants d'une tendance purement catholique (Paul VAN KERKHOVEN, Vincent VAN DEN BOSCH) s'organisant à travers l'aile droite du PSC, le CEPIC dont Benoit de Bonvoisin était le trésorier et les tenants d'une idéologie de droite plus libérale (Philippe wan INNIS, Aldol MUNGO, Hilaire BEELEN (cfr infra et note (3)).

Il y a lieu d'avoir à l'esprit qu'Hilaire BEELEN était directeur de la succursale de Bruxelles de la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1976 : il a signé en effet en cette qualité un certificat de crédit accordé à André DEHAUT (2) gérant de la station "garage et parking des marchés" (cfr dossier d'instruction relatif aux faits de banqueroute frauduleuse de DEHAUT : n° notices 75.5958/79).

Notes (2) et (3) de la page 18

(2) Plusieurs constats peuvent être faits à partir de la lecture de ce dossier : André DEHAUT semble avoir été le commanditaire de FAZ AL AJJAZ (cfr infra) dans le cadre de la gestion de la SPRL BEAUSITE-Louise : il résulte d'une pièce, attestation bancaire de la Bank of Barruda du 20 mars 1981 que le capital social provenait de FAZ AL AJJAZ.
FAZ AL AJJAZ a prêté une somme de 500.000 frs à DEHAUT, lui permettant de tirer une traite pour l'achat de marchandises à un pharmacien de gros, dénommé LEDUC Paul (SPRL MADUCO) et à J.CL. FLAMAND, agissant pour le compte de la SA IMMOTRA, gérée par le Baron Guy van EYL.
Il y a lieu de se souvenir que DEHAUT a été impliqué dans le cadre d'un trafic de stupéfiant et également dans l'attentat commis contre le major VERNAILLEN, chargé de l'enquête relative au Bureau National des Drogues du Commandant FRANCOIS
André DEHAUT a également participé à un montage de la SA Compagnie de Développement Hotelière avec un dénommé MARTEL D'AIX (alias Jacques DAIX) gérant de la SA Universal Services SPRL en vue de reprendre l'établissement "la Truite d'argent" avec l'appui financier du Crédit Commercial et Financier SA (P. LAURENT). JacquesD'Aix et la SPRL Universal Services SPRL interviennent dans le cadre du dossier de Bonvoisin/PDG.

(3) Philippe van INNIS a fait la connaissance de Hilaire BEELEN par l'intermédiaire d'un ami commun, Tanguy VERHAEGEN (13.7.45). Celui-cifait l'objet auprès de notre office des dossiers 75.2037/85 (relatif à la SA Axial, faillie dont il fut administrateur délégué) et 36.66.102008 (relatif à un trafic d'armes) et dans le cadre duquel il apparait que VERHAEGEN était le 13.5.1987 administrateur de la SA EGLANTIER avec René FINNE (y a-t-il une relation avec Léon FINE, une victime de la tuerie d'Overijse, dont on retrouvera le nom dans l'agenda de F. van VINCKENROYE - cfr infra).
Nous avons déjà constaté qu'il était le beau-frère de Christopher LUFF, restaurateur qui a repris l'auberge des Trois Canards à Ohain.

La mouvance d'Hilaire BEELEN

En 1969, BEELEN était sous-directeur du siège local de la Paribas à Luxembourg. Il serait revenu à Bruxelles en 1975.

Le Nieuwsblad du 15 mars 1986 et DE MORGEN du 4 mars 1986 relient le départ de BEELEN de Paribas à une enquête judiciaire effectuée chez Paribas concernant une éventuelle fraude fiscale découverte par le juge d'instruction Lambeau le 17 novembre 1981 dans 12 agences de la banque.

Ces informations sont reprises par André VAN BOSBEKE et Jan WILLEMS dans leur livre "KIRSCHEN et CO" édité par E.P.O. : ces auteurs se posent la question de savoir si l'arrivée de Hilaire BEELEN dans l'association d'agents de change KIRSCHEN n'est pas à relier à l'organisation de la fraude dont on suspectait la Banque de Paris et des Pays-Bas (1).

Il est de notoriété publique que la contrebande des diamants est fort répandue à Anvers : le 5 juin 1986, un dénommé ILUNGA TSHILOBO, parent de Kolondji Nsede , l'empereur du diamant en Kassai , est arrêté pour trafic illicite de diamants et fraude fiscale.

Ce sera le début de l'affaire STELLA ARTOIS, car on découvrira dans son agenda l'adresse d'un dirigeant du groupe brassicole qui opérait des "marchés de compensations" à l'aide d'un trafic illicite de devises garanti sur base de diamants.

---

(1) à noter à cette époque, le suicide d'un de ses adminsitrateurs M. J. MEUWESE.

Ce trafic, découvert à l'occasion des enquêtes faites dans le cadre de l'affaire KIRSCHEN (elle-même découverte suite à la perquisition opérée chez un bijoutier en gros Jacques GOLDSTEIN, av. Anspach à Bruxelles, le 5 décembre 1985) ne serait pas seulement utilisé pour blanchir des sommes au fi: belge, mais aussi dans certains cas pour organiser divers trafics d'armes et de stupéfiants.

Selon un article du journal "DE MORGEN" du 21 novembre 1986, lorsque le secteur diamantaire anversois s'est retrouvé en difficulté, afin de pouvoir honorer leurs dettes, certains diamantaires anversois se sont littéralement jetés sur la contrebande de stupéfiants, fort profitable en elle-même, en utilisant les réseaux existants protégés des autorités anversoises, du trafic de diamants.

André VAN BOSBEKE et Jan WILLEMS, dans leur ouvrage cité plus haut citent en regard de ce trafic de diamants, parmi les utilisateurs, les agents du BND; Albert FARCY, les diamants devant servir de paiement lors de l'achat de stupéfiants. A cet égard les accusations contenues dans le dossier 52.99.7603/84 mettent en cause FAZ et AJJAZ, de ce dernier à l'égard de André DEHAUT, confirment cette affirmation.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'arrestation des frères DIN, des Belgesd'origine pakistanaise, arrêtés pour du trafic d'or, d'uranium 235 et de mercure rouge; ils recouraient à des passeurs et opéraient leurs trafics par l'intermédiaire du monde diamantaire anversois notamment par des clients de l'agence KIRSCHEN (instruction 65/86 VAN ESPEN en cause de Salahut DIN).

Salahut DIN opérait ce trafic avec son associé anversois BRANDWIJN(SK) également impliqué dans l'affaire KIRSCHEN. Dans ce même milieu on retrouve Gilberte VAN HERP. Parmi les clients de la SPRL HORSAY (gérée par VAN HERP)on retrouve Hilaire BEELEN (instr. Van Espen 23/86).

Ce trafic s'est opéré par l'intermédiaire de Jean-Marie DE HAZE, ancien secrétaire du CEPIC, fort proche de Paul VANDEN BOEYNANTS. DE HAZE, domicilié à Woluwe-St-Lambert, était le gérant de l'établissement "Greenwood", lieu d'amusement et de relaxation de très hautes personnalités du Royaume, si l'on croit les termes d'une lettre (figurant au dossier) adressée au juge d'instruction Van Espen.

Le propriétaire du "Greenwood" était un certain Roland DALEO (1) également adminsitrateur de la SA Immo STALPAERT et de la SPRL 't Sleutelgat.

Ce dossier d'instruction mettant en cause Salahut DIN révèle l'intervention dans ces trafics des sociétés FAIRCRAFT SA (dont l'administrateur délégué est le dénommé Baudouin PEERS de NIEUWBURG (2)), Immo Stalpeert SA, de la Gezondheid PVBA, de la SA Galaxy Aircraft et de la SA Galaxy Electronics. La comptabilité de ces sociétés était tenue par le comptable Elie GEHAEGEL, comptable qui était intervenu dans le cadre de l'affaire Euro System Hospitalier (instruction Beaupain 41/79). Les documents relatifs aux constitutions de ces sociétés sont entre les mains du notaire DELBECQUE, de résidence à Woluwe-St-Lambert.

Salahut DIN avait également établi des relations commerciales avec un dénommé Juan BORGES (cfr infra à propos de trafics d'armes) et Anita OSTE.

Notes (1) et (2) de la page 22

(1) DALED était l'ami de CAMPS : d'après Jean-Marie DE HAZE, il suspectait l'épouse de CAMPS Antonnella PANNECOEK, d'avoir commandité cet assassinat et partageait cette opinion avec le peintre Henri ROLAND qu'avait sponsorisé CAMPS.

(2) Baudouin PEERS de NIEUWBURGH (15.7.1935) est l'époux de Anne VITS, divorcée du Baron Bernard GREINDL, ex-attachée de presse au cabinet de Paul VANDEN BOEYNANTS et amie intime de F.C. BOSCHLOOS (faisant actuellement l' objet d'une instruction 2/82 de la Vallée Poussin, mettant également en cause feu Aldo BLATON).
Baudouin PEERS de NIEUWBURGH. Au cours d'une perquisitions effectuée chez lui, dans le cadre de cette instruction, furent retrouvés une série de documents concernant le CER, laboratoire de recherches de Rivieren appartenant auparavant au Comte Alain de VILLEGAS (affaire des avions renifleurs cfr supra). PEERS avait en effet acquis les installations de Zaventhem qui avaient été utilisées par A. de VILLEGAS et BONASSELLI dans le cadre de l'affaire des avions renifleurs.

(3) Elie Behaegel est également administrateur de la SPRL STEROP (PHARMACOBEL), société dont est administrateur-délégué Luc EYCKERMAN. Ce dernier fut un activiste du M.A.C. (Mouvement d'action civique) et est actuellement président du Parti Libéral Chrétien. Il est proche de Benoît de Bonvoisin, Daniel Noël de Burlin et de Francis Dossogne et de diverses personnalités d'extrême-droite. Nous avons pu constater que la SPRL STEROP figure sur le listing fournisseur de la SA AVIATION Benelux gérée par J.F. Buslik, impliqué dans diverses affaires judiciaires, tells la tentative d'attentat contre l'adjudant Goffinon, et qui a fait l'objet d'une commission rogatoire en Floride dans le cadre de l'affaire Mendez (instruction du juge Hennart à Nivelles).

Comme DALED, Hilaire BEELEN était un ami de Paul J. CAMS qu'il avait connu lorsque ce dernier, après avoir fréquenté les cercles politiques et d'affaires proches de VANDEN BOEYNANTS, opta pour la famille politique libérale, et entra au comité financier du PVV (1) dont ils furent membres tous les deux vers la fin des années 1970.

Comme CAMS, Hilaire BEELEN a fait partie auparavant de l'entourage financier de Paul VANDEN BOEYNANTS.

Non seulement il fut cadre supérieur de la banque de Paris et des Pays-Bas, dont certains administrateurs (Léon ROCHTUS) sont proches de VDB, mais il était associé de la SA Best et Osterrieth qui fut à la base de la constitution de la SA ABELAG AIRWAYS, rebaptisée par la suite AIR BELGIUM International SA (avec pour administrateur l'ami de VDB l'ostendais Rudolph VAN MOERKERKE). Il y a lieu de consteter que la SA ABELOG Aviation a pour administrateur C. DE PAUW, Anselme VERNIEUWE et Aldo VASTAPANE, également proches de VANDEN BOEYNANTS.

Hilaire BEELEN a déclaré posséder 5% des actions de la société luxembourgeoise IMMOINVEST SA holding géré par l'avocat luxembourgeois Jean WAGENER, et possédant dans ses actifs le domaine d'HERBEUMONT où selon des rumeurs locales des "exercices para-militaires" de groupement non identifiés s'y dérouleraient (cfr p 48 livre op cit. de A. VAN BOSBEKE et Jan WILLEMS).

Hilaire BEELEN semble bien connaître Jean WAGENER (2), nous retrouvons son nom dans l'acte constitutif de l'agence de change luxembourgeoise Lux Capital où apparaît également BEELEN, détenteur de 300 actions de cette société, ainsi que dans l'acte de fondation de la holding luxembourgeoise

Notes (1) et (2) de la page 24

(1) Paul CAMS faisait partie en 1980 du Comité financier de W. DE CLERCQ, président du PVV, avec le comte DORSAN Goethals de Nude de Nieuwland (IPPA) , le Baron Frédéric SPETH (SODEFINA), Albert MAERTENS ("Het Laatste Nieuws" NV Spaarkrediet) VAN MOERKERKE Rodolphe (administrateur du groupe SUNAIR), Roger SELCHOTTEN (administrateur d'INTERCOM), Jean Claude VAN BLIERVLET (casino d'Ostende), Maurice VELGE, STEVEN Van OVERMEIRE, Léon Rochtus (Paribas), Philippe SAVERYS (administrateur de la Vlaamse Uitgevermaatschappij, de la FN, de la CMB, de Mercator...).

(2) Jean WAGENER est également administrateur de la SA Immobilière du Vieux Bruxelles (dont les principaux actionnaires sont Ghislain BAYET, impliqué dans l'affaire BOSSCHLOOS-BLATON -cfr supra - et Cesar WARGNIES) et de la SA SOGINVEST (avec Jacques CABO, ancien cadre de la Société Générale dont nous reparlerons plus loin et Renaat BLIJWEERT ancien administrateur des SA AMELINCKX et GERIM) qui gérait les actions de la SA Immobilière du Vieux Bruxelles.

R. BLIJWEERT et Jacques CABO seront également les administrateurs de la Banque Copine, banque namuroise dont le capital initial était détenu par la famille Copine et plus particulièrement le Comte Charles de Meeus d'Argenteuil et Walter PAUWELS; l'activité de cette banque a fait l'objet d'une instruction judiciaire à Namur qui s'est clôturée par une ordonnance de non-lieu (prescription).

La Banque Copine était depuis lors détenue pour partie par la Compagnie COPINE SA depuis une augmentation de capital en 1980 qui avait vu l'entreprise TOURCOTE dont le siège se trouve sur une ile anglo-normande apporter de l'argent frais et exiger plusieurs mandats d'administrateurs,

Suite de la note (2) de la page 24

dont celui de Jacques CABO et de Renaat BLIJWEERT,(administrateurs de la SA SOGINVEST fondée par la firme anglaise Arden Equities Ltd, ayant également son siège dans les iles anglo-normandes).
Elle avait pour directeur de son siège de Bruxelles (avenue Louise), Léon FINE qui est une des victimes des tueries du Brabant Wallon. Est-ce une coïncidence si l'on rapproche de ce fait que nous retrouvons parmi les administrateurs de la SA PROGIME les dénommés Jacques CABO et Arnould d'Arschot Schoonhoven, anciens administrateurs de la banque Copine, alors que la SA PROGIME est une société immobilière ayant servi d'intermédiaire pour la location de 7 boxes dans lesquels les enquêteurs ont retrouvé les armes (de l'ESI) volées en 1980 ? Cette enquête fait actuellement l'(objet de l'instruction de M. Hennart à Nivelles dans le cadre de l'affaire MENDEZ suite à l'arrestation par le juge d'instruction Pingolet de Robert BEYER, associé de BOUHOUCHE dans la SA ARIS, société de détectives privées.

VALFONDS, propriétaire de la maison compromise du comptable de Kirschen et Co (cfr page 55 du livre cité plus haut de A. Van Bosbeke et Jan Willems).

Les activités énigmatiques de Paul CAMS

Avant d'entrer au Comité financier du PVV, où CAMS siégeait avec Hilaire BEELEN, CAMS fréquentait un monde assez étrange.

CAMS rencontra lors d'une de ses nombreuses visites dans des maisons de jeux (cfr publication de l'hebdomadaire BUK - de mars 1986) le Dr CORDIER qui lui fut présenté par Karel Van der MIJNSBRUGGE.

Le Docteur CORDIER était le propriétaire du laboratoire d'analyses médicales de Ganshoren.

Fort endetté par le jeu, CORDIER fit appel à CAMS qui constitue en 1976 la SA Le Laboratoire Médical de Ganshoren.

Cette expérience se terminera le 11 septembre 1979 par la radiation des deux médecins adminsitrateurs de ce laboratoire qui était la cible du numéro de juin du journal TEST-ACHATS.

Un nouveau laboratoire sera créé par CAMS, MEDICO INFOR : il a également fait l'objet d'enquête judiciaires pour fraude fiscale.

Paul CAMS a fondé le 9 décembre 1977 une fondation qui porte son nom et qui a pour but d'encourager la recherche scientifique concernant le cancer et la sclérose en plaque.

Outre CAMS, parmi les fondateurs, nous trouvons sa compagne Odile PANECOECKE, son comptable Théo DE BOUVERE...

Le 12 décembre 1979, au Carlton (que CAMS avait acheté au groupe JOSI, et dont il avait confié la gestion à son comptable précité), CAMS a été reconnu Grand officier de l'Ordre des Patriarches de la Ste Croix de Jerusalem. Cette cérémonie est décrite dans la revue "Observer" par le "marquis VELLA-HABER", chef d'un certain "Ordre de St Jean de Jerusalem, chevalier de Malte".

Au nombre des convives du New Carlton, siège de l'"Institut des Relations Diplomatiques" dont CAMS était le président, nous retrouvons Antonnella PENNECOECK, Jacqueline Marie SPEECKAERT (1), le Docteur Jacques-André ENGELS, Yves-Julien BLANCHARD, Jacques VANDERHAEGHE (1), le "Comte" van HUYNEGHEM. Ce dernier était membre de l'association "PAX MUNDI", une autre association dont CAMS faisait partie (avec F. van VINCKENROYE, Urbain DIRICKX,... cfr infra) : en échange de son admission, il avait permis à CAMS et DIRICKX d'assurer des fonctions dans l'Institut des Relations Diplomatiques qu'il avait fondé. CAMS y avait été nommé Président du Comité d'Honneur Européen, VELLA-HABER, de son côté occupait la fonction de Président National de l'IRD pour Malte, CAPSIS VON SCHWABEN assurait les contacts avec l'Italie.

L'adresse de cette association était fixée au 3 place Leemans à Ixelles - la Cravache d'Or).

Note (1) de la page 28

Jacqueline Marie SPEECKAERT et Jacques VANDERHAEGHE furent par la suite arrêtés et inculpés de fraude fiscale.

Jacqueline SPEECKAERT est la veuve d'Isidore GHIJSELS, gérant des entreprises de boucherie GHIJSELS dans lesquelles Jacques VANDERHAEGE et Paul VANDEN BOEYNANTS étaient avec l'assureur JOSI, actionnaires (cfr infra).

CAMS était entré en relation grâce à VAN HUYNEGHEM avec Viktor IVAN BUSA, grand dispensateur avec le Belge Pierre PASLEAU (cfr infra) de faux passeports, de faux documents officiels vendus en France par des agents du SAC (que le Bureau of Narcotics and Dangerous Drugs des USA avait découverts chez des individus suspectés de trafic d'héroïne) (article du Pourquoi Pas ? du 17 août 1983).

Il y a lieu de noter que PASLEAU, selon P. CHAIROFF (cfr son libre 8 cor Barbouzes) serait un agent du SAC.

Le livre d'A. VAN BOSBEKE intitulé "Chevaliers du 2De S." et récemment édité aux éditions EPO, démontre que ces ordres de chevalerie fantaisiste cités plus haut sont fort proches du SAC, voire même de la Loge P2 : ils sont dirigés par des escrocs notoires qui se connaissent et se partagent le marché des honneurs vendus comme des hochets.

Il y a lieu de noter que selon le commissaire français LE NOEL (cfr article de Humo daté du 3/3/88) l'assassinat de CAMS pouvait trouver une explication dans un trafic de stupéfiants raffinés par certains laboratoires d'analyses médicales dans le sud de la France (cfr également un télex émis par Interpol Bruxelles le 15 janvier 1986 sur les relations éventuelles entre CAMS et Gilbert ZEMOUR).

Ceci serait à mettre en relation avec un article paru dans le Pourquoi Pas ? du 26 novembre 1986 relatif aux tueries du Brabant, et aux liens qu'avaient eu certains activistes du SAC avec Paul CAMS (1)

Note (1) de la page 30

(1) André van BOSBEKE, dans son livre "Chevaliers du 2De S." déjà cité plus haut , souligne les relstions existant entre le SAC et la Loge P2 (notamment pour des livraisons d'armes achetées en Turquie destinées aux brigades rouges) patronnées par une société secrète de type masonnique : "l'ordre souverain et militaire du Temple de Jerusalem, dont le grand maître était un dénommé ZDROJEWSKI et qui avait installé son siège dans les locaux de la société ETEC (Etudes Techniques et Commerciales), officier du SAC dont les activités prirent fin le 10 décembre 1972 par une descente du SRPJ qui se termina par l'inculpation des six associés de cette société pour trafic d'influence, chantage, extorsion de fonds.

L'auteur met également en évidence les rapports existant entre le "Comte" Emile VAN HUYNEGHEM, le dénommé Viktor Ivon Busa et Antoine ZDROJEWSKI, un polonais naturalisé français, ami intime du général DE GAULLE et de Jacques CHABAN-DELMAS, grand prieur en France de l'Ordre Souverain et Militaire du Temple de Jerusalem, dont l'adjoint, le capitaine MOREAU de FERRAZ est correspondant du SDECE.

Notons que le grand prieur de la section allemande de cet ordre s'appelle FRED SHEUERMANN, qui fut pendant la guerre responsable pour l'ouest de la France de l'Abwehr (le service de renseignement nazi) et qui est actuel collaborateur du BND, le service d'espionnage allemand mis sur pied par Reinhard GEHLEN. (ce dernier, nous l'avons déjà constaté, est intervenu activement dans l'affaire des avions renifleurs).

Suite 1° de la note (1) de la page 30

Au Portugal, la direction de l'ordre est assurée par le Comte Sousa FONTES, fort proche de la PIDE, la police politique de Salazar et Caetano.

ZDROJEWSKI que l'on croyait sur la touche depuis le scandale ETEC réapparait dans les années 1980 en Belgique sous le couvert de "l'Ordre de Saint-Jean Baptiste, dont le délégué en Belgique est le général DE BRUYN.

Or celui-ci dirige la section belge de l'Ordre Souverain et Militaire du Temple de Jerusalem.

A l'occasion des festivités du 150e anniversaire d'existence de la Belgique la "Fédération des Combattants alliés d'Europe" (dirigée à l'échelle internationale notamment par ZDROJEWSKI et à l'échelle belge par le radiologue VAN ROSSUM, les généraux VAN HOUTTE et DEBRUYN) des festivités furent organisées parmi les membres du Comité d'honneur, nous retrouvons Paul VANDEN BOEYNANTS et Herman DE CROO. L'importance de cet ordre templier qui en Belgique trouve son correspondant dans "la Commanderie Royale de l'OSJ (Ordre de Saint Jean) n'est pas à négliger. Nous verrons plus loin qu'un dénommé F. VAN VINCKENROYE revendique son appartenence à cet ordre occulte pour menacer un dénommé LEJEUNE en faisant allusion curieusement à l'assassinat de Paul CAMS...

Suite 2° de la note (1) de la page 30

Il y a lieu de noter que dans le cadre du dossier d'instruction de M. VAN ESPEN relatif à Juan BORGES, on remarque que F. VAN VINCKENROYE et Guy LAMBOT qui interviennent pour un trafic dedevises se connaissent et portent tous deux l'insigne ✠ de l'OSMTJ.

Ceci peut être mis en relation avec le fait que Guy LAMBOT est connu de notre office pour avoir eu des relations mouvementées avec Pierre PASLEAU (considéré comme membre actif du SAC, distribuant de nombreux passeports diplomatiques émanant d'un soi-disant Ordre de Malte - cfr B... comme Barbouzes, Editions Alain Moreau p. 130 et suivantes). PASLEAU serait membre du SAC sous le n° de matricule 9.628. André VAN BOSBEKE, dans son livre "Chevaliers du 20e S." (page 224) démontre que les dignitaires de l'Ordre de Saint Jean, parmi lesquels on retrouve un dénommé Gustave KETELEER, s'assimilent indûment à des ambassadeurs de l'Ordre de Malte (cfr également article "La Libre Belgique" du 10.11.1988 - cfr dossier 21.99.2284/87). Cette information est à rapprocher des faits exposés dans le dossier 21.97.1046/85 - instruction Collin 57/85 relative à un dénommé Pierre DUTRY, Jean-Luc Barthelemy et Emile Verhulst (ce dernier apparaît dans le dossier de Bonvoisin - PV du CSC n° 2206 du 5/8/81 comme directeur financier de la SA Maurice DELENS).

Ce dernier (qui est présenté par le journal "Pour" comme étant le neveu de Paul VANDEN BOEYNANTS), apparaît dans cette affaire comme détenteur d'un passeport diplomatique provenant d'un faux Ordre de Malte, et avait servi d'intermédiaire, portant le titre de "consul de l'ordre de malte" entres les autorités zaïroises et des milieux financiers américains pour obtenir en vue d'une action charitative de cet ordre, un statut d'extra-

Suite 4° de la note (1) de la page 30

Intervient également dans le cadre de cette affaire en 1979, un dénommé Serge DESMOORDT que nous rencontrerons plus loin dans un chapitre consacré aux divers trafics d'armes menés par un dénommé Jacques MONSIEUR.

A la lumière de ce que nous venons de constater, mais aussi des relations mises en lumière par VAN BOSBEKE dans son livre cité plus haut, page 257, entre la Loge P2, la WACL (ligue mondiale anticommuniste) que le faux ordre de Malte ci-dessus mentionné soit l'embryon d'une loge du type de la "Propagande Duc" italienne.

Cette crainte rejoint celle exprimée dans le journal espagnol "Tiempo" du 3 juin 1985 relatif aux activités en Espagne de l'Ordre de Saint Jean soutenant en Espagne les activités du lieutenant colonel Antonio TEJERO qui échoua dans sa tentative de coup d'Etat militaire du 23 février 1981.

Dans ce contexte, il semble que le dénommé F. van VINCKENROYE apparaît comme un personnage significatif : autour de lui, nous retrouvons une série d'anciens membres du CEPIC, du cabinet de Paul VANDEN BOEYNANTS, mais aussi du SAC (exemple : André DUFLOT - cfr annexe 1 à la pièce 34 - dossier 21.91.501/87 en cause de VAN MULLEN et VAN TICHELEN).

Dans ce dernier dossier, VAN VINCKENROYE apparait comme protégé par le 1er ministre MARTENS et serait membre de la SÛreté de l'Etat. Ceci peut être rapproché des affirmations de Philippe VAN INNIS faites dans le cadre du dossier STELLA ARTOIS, déjà évoqué ci-avant.

Il n'en demeure pas moins que son assassinat se soit déroulé de façon troublante après une série de faits eux-mêmes énigmatiques que m'a rapporté un officier de la police judiciaire de Bruxelles :

- l'attitude étrange de PANNECOECKqui était seule présente dans la maison de CAMS au moment de l'assassinat de ce dernier, et son départ précipité par Marbella (Costa del Sol)
- quelques faits étranges tournant autour de MEURICE Raymond, époux de VAN NIEUWENHOVEN Lily,"amant" de PANNECOEKE et ami d'enfance de CAMS, semblent également dignes d'intérêt : MEURICE disposait d'un garage rue du Page à Ixelles pour des voitures d'occasion de luxe. Ce commerce était financé par CAMS. Un différend a surgi entre CAMS et MEURICE, suite à la divulgation par Machione Giovani, homme à tout faire de CAMS, de détournements de fonds commis par MEURICE.

MEURICE a-t-il voulu se venger ? Toujours est-il qu'il y a lieu de constater :

1) l'assassinat de Machione Giovani dans la région de Lasne en Brabant Wallon en 1981
2) depuis l'assassinat de CAMS, MEURICE semble être revenu à meilleure fortune
3) au moment de l'assassinat de CAMS, MEURICE était un grand ami de l'avocat Gérald KAISIN (1) dont le cabinet était établi 362 avenue Louise à Bruxelles
4) CAMS, juste avant de mourir, a griffoné sur un bout de papier (devant une infirmière qui l'a hélas jeté à la poubelle) "362 avenue Louise".
5) Depuis lors, Gérald KAISIN est devenu président de la Fondation CAMS qui a continué à fonctionner, avec notamment comme membres PANNECOEKE.

Note (1) de la page 36 et de la page 38

(1) A noter que l'épouse de l'avocat KAISIN est née COLLART.
N'y a-t-il pas un lien de parenté avec Nadine COLLART, épouse de René MEULEMANS, dont nous avons vu plus haut que les activités tournent également autour de la gestion de plusieurs laboratoires d'analyses médicales.

Note (2) de la page 38

(2) fait l'objet du dossier 3/88 de M. VAN ESPEN mettant en cause également VOSTERTCHIAN Christian et Marc Luc "Les enfants terribles" et Emile VAN BELLINGHEN.

Note (3) de la page 38

(3) Le père de Mme de ROUBAIX, M . CRUYSMANS a été rédacteur de Nouvel Europ Magasine : son nom est repris dans le relevé 325.50 de la SA CIDEP (cfr dossier P.D.G. / de Bonvosiin).

Le Président de l'Académie diplomatique de la Paix au Luxembourg est dirigée par un dénommé Pierre STEIN (cfr KIRSCHEN et Co, EPO - page 94).

Or Pierre STEIN dirige également la section "relations publiques du "Code Diplomatique et consulaire" (portant le sigle "C.D."| dirigé en Belgique ; un dénommé Jeff VERMEIRE, connu de notre office pour diverses affaires et notamment pour diriger la société de détectives "Security Bureau SA" appartenant au groupe ARDEN dont le directeur est l'avocat luxembourgeois Jean WAGENER. Parmi les administrateurs de cette société, l'on retrouve Jean-Pierre HESBEEN, personnage déjà connu de notre office dans le cadre de l'affaire du rachat de la raffinerie de Feluy, et dans le cadre du dossier BOSSCHLOOS.

Les autres administrateurs de cette société de détectives dirigée par VERMEIREN sont Marc DEVOS et Philippe Catherine, personnages que nous retrouvons dans le cadre du dossier 62/86 du juge d'instruction VAN ESPEN relatif à un carroussel TVA, avec Jean-Claude LAMBERT, qui lui fait également l'objet d'une autre instruction 48/87 de Maleingreau d'Hembise relative aux activités délictueuses de notamment Jean-Pierre HESBEEN , Adolf Peeters et consorts : ils sont suspectés d'avoir fabriqué de fausses obligations soi-disant émises par le Trésor Public et des travellers-chèques.

Urbain DIRIX, selon des informations de M. CEUPPENS (PJP de Bruxelles) pour un groupe anversois dirigé par NAEGELS (membre de la Fondation CAMS) comprenant deux sociétés : Labo Medical et Presse Publicité.

Parmi les amis de CAMS il y a lieu également de noter Dieudonné MEEUWISSEN qui fit partie de la Fondation CAMS et qui préside une ASBL

"Envirocancer" : l'intéressé fait actuellement l'objet d'un dossier 79.1141/87 (instruction Van Espen 2/87) où il apparait que grâce à l'intervention d'un dénommé Daniel WALSCHAP, le Docteur MEEUWISSEN disposerait d'un système informatique destiné à modifier la comptabilité de son ASBL Envirocancer (laboratoire d'analyse médicale).

Alfred VLASSENROOT est une autre relation de CAMS : il avait obtenu le prix Dog Hammarskjbeld décerné par l'Académie diplomatique de la Paix (Pax Mundi).

Tout comme CAMS, c'était également une relation du Baron de Bonvoisin (cfr son agenda et les subsides de la SA Vlassenroot versés au trésorier du CEPIC, le Baron de Bonvoisin).

VLASSENOOT a été assassiné le 17 janvier 1986 à Uccle par deux tueurs à gages, collaborateurs d'un bureau de détectives, le cabinet DEVOS, dirigé par Herman VAN HERZELE.

Selon André VAN BOSBEKE et Jan WILLEMS dans leur livre "KIRSCHEN et Co" page 83, un recoupement peut être fait entre ce détective privé et "la collaboratrice directe du journaliste arabe FAEZ al Ajjaz, impliqué dans l'attentat commis le 25 octobre 1981 contre le major de gendarmerie VERNAILLEN, chargé à l'époque de l'enquête à propos du commandant FRANCOIS et du BND (bureau national des drogues), et commanditaire (comme nous l'avons déjà constaté plus haut) du garagiste bruxellois DEHAUT.

Notons que Vlassenroot avait été à la suite de CAMS, consul du Sénégal (fonction reprise d'après M. FLACHS juge consulaire au tribunal de commerce de Bruxelles, par André VERHOEFT).

Il résidait dans une somptueuse villa du Domaine du Bercuit et était d'ailleurs administrateur de la SA Immobilière du Bercuit, avec André VERHOEFT, Charlis DE PAUW, Freddy ROLIN.....

De ce qui précède, on peut conclure provisoirement qu'une série d'activités suspectes (laboratoires d'analyses médicales, escroqueries diverses, trafics d'armes, de diamants, services de sociétés de détectives privés, de gardiennage...) sont le fait de personnages qui se rencontrent dans des cercles étroits; que ce soient des cercles d'obédience catholiques ou peut être davantages des cercles de la mouvance des néo-templiers.

Chacun de ceux-ci (cfr affaire des avions renifleurs, cfr présence de certains personnages chez les néo-templiers) sont proches du S.A.C. et de la Loge P2, organisations qui en France et en Italie se sont avérées expérimentées dans la manipulation de truands appartenant à la mafia.

Nous avons été frappés par l'existence d'une constante en Belgique, ces groupes occultes sont proches de l'entourage de Paul VANDEN BOEYNANTS. C'est dans ce contexte que nous avons , à la lumière de nombreux articles de presse, de livres publiés sur le sujet et de certains dossiers essayé de jeter un regard sur des organisations occultes comme le P.I.O. (cfr dossier PDG/de Bonvoisin), le W.N.P., sorte de services de renseignements parallèles ne faisant pas partie de la structure de l'Etat belge. Tout comme le S.A.C., ils utilisent certains agents de la fonction publique et accomplissent une série de tâches (anti-subversives ?) qui ne sont pas prises en charge par le Budget de l'Etat.

L'existence en Belgique d'officines occultes, pareilles à celles du S.A.C. ?

Le PI.O. (Public Information Office)

Un article de Frank DE MOOR dans l'hebdomadaire Knack du 4 mai 1988 indique que les activités du "Public Information Office" (PIO) se déroulent

Note (1) de la page 42

(1) Hans HOGGART est le frère de Jean-Marie HOGGART (31/5/55) connu pour participer avec BAUGNIET (connu de notre office pour trafics d'armes) et REICH Jean-Pierre à divers trafics d'armes.
Jean-Pierre MARINO est lui-même connu pour être lié à REICH (16.10.29), LIPPENS Raymond (14.3.30) (cfr le livre de G. Dupont et D. Ponsaerts "Les Tueurs éditions EPO + dossiers 18.11.719/68, dossier 19.66.2307/86 (instruction 281/86 Vander Steen) mettant à jour l'existence d'un marché d'armes destinées au Liban (1)

Jean-Pierre MARINO, selon le livre précité de G. DUPONT et serait le portier du cercle privé "Le Jonathan" où se rencontraient à l'occasion d'orgies , des personnages comme Jean BULTOT, Charles DORTANT, Raymond LIPPENS (impliqué également dans l'affaire du casse de la Société Générale de Banque rue Haute à Bruxelles avec Serge de THIBAULT de BOESINGHE).

REICH et DORTANT sont impliqués avec DENIS Marin dans le cadre du dossier d'instruction de Mme Lyna 462/76 pour divers faux en écritures et escroqueries.

Ces personnes sont également connues pour se livrer à des trafics de stupéfiants.

Ainsi REICH a fait l' objet d'une arrestation à l'occasion d'un trafic de 120 kgs d'héroïne en novembre 1986 avec DENIS Marin et consorts (cfr farde de documentation de la PJP de Bruxelles relative à G. REICH).

Suite 1° de la note (1) de la page 42

A noter également que G. REICH avait été signalé à rechercher avec Michel DENIT, époux de Simone MENIN (dont nous avons déjà évoqué le nom à propos de Patrick HAEMERS) cfr radiogramme Interpol - Paris n° 5215 - WGO - 07/1495 du 7.4.1981.

Dans l'interview qu'il a accordée à Hugo GIJSELS dans le journal "Humo" daté du 3 mars 1988, Paul Postal indique que certaines personnes liées à des orgies qui se seraient déroulées dans des clubs privés tels le "Jonathan" le "Circus" sont mêlées à un trafic intense de drogues et d'armes au profit des phalanges libanaises pendant la période allant de 1980 à 1983. Cette information rejoint l'accusation formulée par Jean BULTOT déclarant savoir qui sont les réels commanditaires des tueries du Brabant, et faisant allusion à des ballets roses ou bleus qui se sont déroulés en Brabant, ainsi qu'à un trafic de drogue dans de la viande congelée qui aurait été organisé par Paul VANDEN BOEYNANTS (cfr infra).

Dans le livre "Les Tueurs" cité plus haut, Charles DORTANT est présenté pour avoir des relations fort étroites avec de nombreux membres du SAC en Belgique dont la société de couverture fut en Belgique, la firme de cosmétiques "Produits Parachimiques" dirigée par un certain CONDAMINE, un français se disant de nationalité paragayenne.

Selon cette même source, Charles DORTANT était lié à un dénommé Lucien THOMAS, agent de la D.E.A., alias BEDOS, collaborateur belge sous l'occupation allemande qui dut s'enfuir en Uruguay en 1945. Ce personnage est actuellement connu dans le milieu de la prostitution et lié aux frères CIUDAD Hidalgo (poursuivis avec Jean BULTOT et Brahim SINANAJ

Suite 2° de la note (1) de la page 42

pour recel des bons de caisse du curé de Wieze).

Lucien THOMAS fait également l'objet d'un dossier d'instruction Paulus de Châtelet relatif à une série impressionnante d'émissions frauduleuses d'assignations postales et de chèques mettant en cause Julien VERMEIR et consorts.

Dans ce dossier, il apparaît qu'à la suite de l'incendie du journal "Pour", Philippe VAN ENGELAND, mis en cause pour ce fait, et militant du Front de la Jeunesse à l'époque, a obtenu un faux passeport par l'intermédiaire de cette association de malfaiteurs liée elle-même à RENSON Jean (15.3.39), impliqué lui-même dans divers trafics de chèques et notamment dans le dossier 20.11.552/76 où il apparaît avec Gabriel REICH.

A la lumière de ce qui précède, l'on est en droit de se poser la question de savoir si la publication dans une revue "Paris-Las Vegas" éditée par Charles DORTANT et consorts (Editions "Les Archers") d'une photo de Jean BULTOT, nu dans une orgie, n'est pas de nature à semer le discrédit sur cette personne ou l'expression d'un chantage éventuel du milieu bruxellois sur ce personnage fort encombrant de par ses accusations depuis son exil au Paraguay ?

Nous reviendrons au contenu de ces accusations un peu plus loin. (cfr note 1 de la page 50 ci-après).

Il y a cependant lieu de constater que BULTOT est fort proche des milieux du SAC. Un élément supplémentaire d'appréciation en ce sens nous est révélé par le jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles condamnant BULTOT à 5 ans de prison.

Suite 3° de la note (1) de la page 42

Il est condamné dans cette affaire, avec Brahim SINANAJ, Léopold VAN ESCROECK, José CIUDAD Hidalgo, Petar KUSMANOVIC et l'ancien avocat SIGAL (qui avait participé il y a quelques années à l'enlèvement de Moïse Tschombe - cfr à ce sujet le livre de P. CHAIROFF B... comme Barbouzes).

Remarque 1 sous la note (1) de la page 43

Il existe donc des liens entre certains milieux d'extrême droite en Belgique et certains milieux libanais proches des phalangistes.

BOUGEROL selon le Général Tichon (S.G.R.) (cfr dossier de Bonvoisin), lui paraissait avoir ces relations trop étroites avec ces milieux.

grâce au soutien financier de la SA PDG (cfr instruction Collin relative à la SA PDG/ et de Bonvoisin) auraient été beaucoup plus occultes que ne semble l'indiquer les pièces officielles de ce dossier.

Il y aurait lieu en effet de s'interroger sur la destination finale du matériel photographique important acheté dans le cadre de cette activité du PIO, de préciser la portée des voyages en Irlande, en Grèce, en Chine nationaliste... du major BOUGERDL, les activités de son adjoint Hans HOGGART, actuellement Major du SORA, en mission à Washington .

Le PIO a été un instrument de renseignements mis en place par le Ministre de la Défense Nationale, Paul VANDEN BOEYNANTS en 1976, avec le lieutenant-général ROMAN (chef d'Etat Major de la Force Terrestre) et le Baron Benoit de Bonvoisin.

L'objectif du PIO était de contrer la subversion antimilitaire rencontrée notamment chez les lycéens à l'occasion de la proposition de Paul VANDEN BOEYNANTS de rendre obligatoire l'accomplissement du service militaire dès l'âge de 18 ans.

A cette fin, pour éviter de devoir émarger ces dépenses de lutte anti-subversive, au budget du ministère de la Défense Nationale, ce qui aurait provoqué un débat parlementaire sur la question, Paul VANDEN BOEYNANTS s'est servi de la société P.D.G. par l'intermédiaire du Baron de BONVOISIN (trésorier à l'époque du CEPIC dont Paul VANDEN BOEYNANTS était également Président).

Plusieurs articles de presse qui n'ont pas encore été démentis relatifs au Baron de BONVOISIN, (qui a l'habitude d'assigner en calomnie les journalistes dès qu'une information inexacte à son sujet est diffusée) mentionnent que Paul LATINUS a été employé à PI.O.

Cette information n'est pas dénuée d'intérêt lorsqu'on sait que Paul LATINUS a été "le maréchal" d'une autre organisation, le W.N.P. ceci à une époque où il était attaché au cabinet de Mme GOOR, à la Région Bruxelloise (1).

Le W.N.P.

A la mort du lieutenant général RENSON, le service P.I.O. a été dissout.

Dès 1978 les militaires attachés à ce service ont été remplacés tout d'abord par une certaine Mme LEGON (2) , ensuite par Emile LECERF (rédacteur du journal Nouvel Europe Magasine lié à Benoît de Bonvoisin).

C'est à cette époque qu'émerge une organisation néo-nazie, dont les structures sont décrites en détail dans le livre de René Haquin "des Taupes dans l'extrême droite" éditions E.P.O.. Cette organisation, qui avait pour activité essentielle de faire des missions de renseignements et à cette fin des filatures, est dirigée par Paul LATINUS, attaché au cabinet de Cecile GOOR (ministre de la Région Bruxelloise, conseiller communal PSC de Woluwe-St-Lambert, fort proche de Paul VANDEN BOEYNANTS!, et a pour "commandeur" un dénommé Karel DE LOMBAERDE, ancien collaborateur SS, et à l'époque, administrateur de la SA EDIXCAR, société d'édition de l'Eventail, lié à Charles VERPOORTEN et au groupe "Crédit Commercial et Financier".
Ces personnes dirigent actuellement la SA WAY PRESS International, agence de presse qui a diffusé la demande de rançon de la "Brigade Socialiste Révolutionnaire" lors de l'enlèvement de Paul VANDEN BOEYNANTS. La SA WAY PRESS est en relations

Notes (1) et (2) de la page 48

(1) A noter qu'au cabinet de Mme GOOR était employée Claudine FALKENBURG (petite amie de Jean BULTOT) dont on a retrouvé des notes relatives à des instructions de tir, près d'une voiture incendiée dans le bois de la Houssière.

(2) N'y a-t-il pas un rapport à faire avec la famille LEGON à laquelle appartenait la carrosserie qu'a reprise André DEHAUT dont nous avons déjà constaté que le commanditaire était FAEZ AL Ajjaz, ainsi ami de Benoît de BONVOISIN et de Paul LATINUS ?

(cfr dossier VAN WIJCK, GHERARDI...) que l'on retouve dans le cadre du dossier d'instruction à charge de BONVOISIN, comme administrateur avec Jean-Jacques MERTEL D'Aix de la SA International Contact (cfr supra) constituée pour l'implantation de multiples casinos.

Du PV du Comité Supérieur de Contrôle n° 116 du dossier 52.99.1517/83, il apparaît que le WNP était chargé de diverses missions de renseignements touchant à certains scandales tels les affaires dites

- des avions renifleurs
- Guy Nathot (Feluy)
- ballets roses
- affaire VDB (1).

Bernard MERCIER, ancien responsable du CEPIC fort proche de Paul VANDEN BOEYNANTS et de Benoît de BONVOISIN était l'un des principaux demandeurs d'intervention du WNP auprès de LATINUS. Ces déclarations sont celles de Michel LIBERT, qui ajoute que selon LATINUS, le WNP travaillait à la demande de soit VANDEN BOEYNANTS, soit Bernard MERCIER, soit Noel de BURLIN , soit FAEZ AL Aijaz, soit Cecile GOOR, et qu'il était de temps à autre chargé non seulement du transport de plis contenant divers renseignements, mais aussi de diamants.

Notons que le WNP a fait l'objet d'une enquête relative au double meurtre de la rue Pastorale à Anderlecht, où ont été mis en cause Marcel BARBIER et Eric LAMMERS. Ce dernier, nous l'avons déjà vu plus haut, est un ami de Patrick HAEMERS.

Note (1) de la page 50

Concernant un éventuel trafic de drogue dans de la viande congelée (accusation formulée par BULTOT à l'égard de Paul VANDEN BOEYNANTS), il y a lieu de noter que le dossier 52.99.1517/83 contient des documents provenant du WNP et de la Sûreté de l'Etat détaillant cette accusation. Il s'agirait d'un trafic de stupéfiants qui se ferait grâce à Armand GESCHIER, ex-manager de la société EURO-SYSTEM Hospitalier, et directeur au début des années 1980 de la société HATRACO(Hallaar Trading Company) PVBA dont le siège est à Heist op den Berg et les bureaux à Anvers (Century Center).

Il s'agirait d'exportation de viande congelée qui se ferait à l'initiative de la société HATRACO et d'une filiale de la société d'Etat bulgare KINTEX, la SA NUTRIBEL (dont l'administrateur est le dénommé Willy VAN BAELEN - cfr infra). Cette dernière société assurait le transit des marchandises provenant de l'Est, et plus particulièrement du port roumain Constanza.

Dans cette ville, le correspondant de ce trafic serait un dénommé ARABIN Gérald - PO BOX 5569-775-KONSTANZA - agissant pour le compte de la société EUROMEAT SA (dont les principaux administrateurs sont Paul VANDEN BOEYNANTS et Jacques VANDERHAEGEN déjà cités ci-avant).

Cette société a depuis lors changé de dénomination : elle porte comme raison sociale "BRIMEX et a également son siège social à Heist op den Berg.

Suite 1° de la note (1) de la page 50

Cette information pourrait sevoir confirmée à la lumière d'un télex envoyé à diverses ambassades par le D.E.A. en octobre 1984, émargé DEA - DEA3 AMB-DCM-SPECON PR ADM.LRHON.. 9 I PPD LOC 35862 - 10 oct. 84 1226 - THE HAGUE - 006557/01/02 - relatif à un trafic de 20 tonnes de haschisch libanais en échange d'armes fournies par GESCHIER, directeur de la société HATRACO, haschisch transporté par une société de containers spécialisée dans le transport de fruits et conserves.

Armand GESCHIER est un ami de Paul VANDEN BOEYNANTS, de Benoit de BONVOISIN, d'Ottelo de BORGHRAVE et de Patrick de Huart (président du Comité Ouwendijck - cfr infra). Selon les pièces du dossier 52.99.1517/83.

Armand GESCHIER est cité dans le livre de René Haquin déjà cite, et des fiches de filature du WNP à son sujet son t reproduites en annexe de ce livre. Selon l'article de Huno daté du 3 mars 1989 relatif à "De Bende van Nijvel", LATINUS, quelques heures avant sa mort, aurait contacté l'inspecteur de la police judiciaire .M. Georges MARNETTE qui affirme que LATINUS avait découvert un réseau de trafiquants de stupéfiants. Certains membres du WNP ont cependant affirmé aux enquêteurs que LATINUS soupçonnait certains de ses amis du WNP, tels Eric LAMMERS (déjà cité plus haut avec Patrick HAEMERS) d'avoir participé aux tueries du Brabant.

Le WNP ou certains de ses membres semblaient fort liés à la pègre, et à tout le moins à certains membres de services de renseignements et d'action fort proches de trafiquants d'armes et de trafiquants de drogue.

Le major BOUGEROL et de BONVOISIN, selon un rapport confidentiel daté du 14 août 1985 du district de la gendarmerie de Wavre (photocopie en annexe) étaient fort proches de l'avocat Jean VIDLET, membre de services secrets

français et du Vatican, proche du SAC et de la Loge P2. Ceci est confirmé à la lecture des pièces du dossier à charge d'A. de VILLEGAS (affaire des avions renifleurs) et à celles du dossier de BONVOISIN, où il apparaît qu'à la demande de BOUGEROL, VIDLET a été présenté à BOUGEROL par BONVOISIN (cfr dossier PDG).

(2) Jacques DAIX (3.8.38) avait déjà été condamné par la Cour d'appel de Bruxelles le 11.3.1968 pour hold-ups, les faits ayant été commis avec BOSMAN Antoine (17.1.37), ROOSE Francis (21.10.40), VANDERHEYDEN René (27.8.39).

Notons également que FAEZ AL AJJAZ apparaît dans le dossier de BONVOISIN avec DETOURNAY et Jean-Jacques MARTEL, alias Jacques D'AIX (2) opérant diverses tractations commerciales suspectes avec la Roumanie (soc. Metalimportexport) par l'intermédiaire de la SA A.S.E. (Antwerpse Steel Export) administrée par Frank CEULEMANS et Armand GESCHIER (cfr également affair DEHAUT et HATRACO).

Le Comité Ouwendijck

Tout comme le WNP était une cellule de renseignements et d'actions composée d'éléments activistes d'extrême-droite, le comité Ouwendijck est une ASBL fondée par un fonctionnaire du ministère de la Défense Nationale dénommé Patrick HUART (cfr supra - qui apparaît dans le dossier 52.99.1517/83 comme lié à Paul VANDEN BOEYNANATS, Benoit de BONVOISIN et Armand GESCHIER).

Cette ASBL disposait en son sein d'une cellule d'action composée de "rangers et marines s'adonnant à des activités sportives de caractère militaire.

Cette ASBL avait choisi pour Président d'honneur S.A.R. le Prince Philippe de Belgique et avait pour principaux administrateurs, Paul VANDEN BOEYNANTS et Jean Paul DUMONT (cfr infra).

Nous constatons que ce cercle d'activistes est à nouveau fort proche de Paul VANDEN BOEYNANTS.

Un des administrateurs du comité Ouwendijck est l'avocat Jean-Paul DUMONT. On peut se poser la question de savoir si c'est un hasard que ce soit l'avocat de Mohadani Bouhouche (affaire Juan Mendez-Blaya), d'Eric LAMMERS (affaire WNP, double meurtre de la rue Pastorale), de VITTORIO (affaire des tueries du Brabant - filière borraine) et de FARCY (affaire du Cdt François/BND).

Est-ce un hasard également si des amis proches de ce milieu, tels Ottelo de Borghrave, Benoît de Bonvoisin sont cités dans d'autres dossiers comme le dossier 37.97.3412/87 comme fréquentant régulièrement des cercles privés tels "le Parc Savoy" (3) le "Mirano" où se retrouvent une série de représentants de la jeunesse dorée de Bruxelles proches des milieux d'affaires liés à Paul VANDEN BOEYNANTS? On citera comme exemples : Patrick DE PAUW, Christian BEHERMAN, Eric VERHAEGHE de NAEYER, Michel ITOBATE, Pierre DEHON (fils de Willy DEHON connu dans le cadre des dossiers relatifs à Jacques MONSIEUR et Georges DROUVIOTIS.. - cfr infra), Emmanuel VAXELAIRE, Inès PIRMEZ, Didier REGOUT, Sophie BEHAEGEL, le chanteur "Plastic Bertrand", Sami PAVELL, Catherine BLATON (épouse de Jacky Ickx), etc...

Lors de certaines des soirées orgiaques qui se déroulaient dans ces établissements, comme au Circus (cfr dossier relatif à la SA MHOBY) (1) se consommaient diverses quantités d'héroïne ou de cocaïne.

A ce sujet, ont été entendus dans le cadre du dossier 37.97.3412/87 diverses personnes qui fréquentaient également ces cercles, comme :

- Philippe CRYNS (directeur de la firme de produits cosmétiques "Laboratoire du Docteur Renaud - dans lequel a été engagé, à sa libération, l'ex-substitut Claude Leroy)
- Edgard ZWIRN

et André VERHOEFT, associés dans la gestion d'un laboratoire d'analyses médicales établi avenue de Tervuren? (André VERHOEFT a déjà été cité plus haut comme administrateur avec Alfred VLASSENROOT et Charlie DE PAUW de la SA l'Immobilière du Bercuit).

Notes (1) et (2) de la page 55

(1) La SA MOHBY qui exploitait le cercle privé "Le Circus" fait l'objet d'un dossier du parquet où sont mis en cause des yougoslaves comme SOLUJIC et Michel VERDEYEN (26.8.50) ex-époux de Marion de Bodt (fille de l'ancien administrateur délégué des Galeries Anspach).

(2) VERDEYEN était associé à Léon DEFERM (instr. Van Espen). VERDEYEN a été victime d'une tentative d'assassinat le 12 novembre 1986 (dossier 30.28.2895/86 PR Nivelles) en rentrant à son domicile 40 avenue du Manoir.

(3) Selon la 2e suite de l'annexe 1 au PV n° 7339 du 25.4.84 de la brigade de gendarmerie de Bruxelles, dans le cadre de l'instruction 5/84 de la Vallée Poussin relative à l'escroquerie du rachat de la raffinerie de Feluy, sont mis en cause notamment Guy Mathot et Eliane Van Vrekom (dont nous retrouverons le nom et l'adresse mentionnée dans l'agenda de F. VAN VINCKENROYE précité).

Eliane Van Vrekom avait pour avocat Me FAZZI épouse de l'ancien Vice-Premier Ministre Willy DE CLERCQ, sa fille, Evelyne (fille de Guy Mathot a pour parrain Charlie DE PAUW.

On comprendra que les activités des personnes précitées avaient pour cadre le cercle privé "PARC SAVOYE".

Notons qu'André VERHOEFT est administrateur avec la succession de Charlie DE PAUW, Freddy ROLIN (ancien administrateur de Parisbas) Alfred VLASSENROOT (déjà cité plus haut) de la société immobilière du BERCUIT SA et qu'en 1985 la SA Le Parc Savoy était constituée par :

- la SA International Trade Relations SA (groupe Charlie DE PAUW)
- la SA Bâtiments et Ponts SA (groupe Blaton)
- la SA Groupe René DUPUIS (Xavier DUPUIS)
- la SA Allenford Belgium (gérée par André Verhoeft)
- la SA Etablissements FR DRION
- la SA "Café Anglais"
- la SPRL "Etudes et Rénovation"
- Philippe CRYNS (qui dans le cadre du dossier 37.97.3412/87 conseillait à un fournisseur de stupéfiants dénommé Stephane DEVRIEND de fuir en Hollande chez un certain BLOCKER John qui pourrait s'identifier à BLOCKER Jurgen (24.6.41) connu pour se livrer à divers trafics de stupéfiants avec Reinosse Jean et Baetz Baltayan Jean (cfr dossier financier relatif à Jean Reinosse et son établissement le Carracola - que M. Stroobants de la PJ de Bruxelles nous a affirmé fort proche et intimement lié à la famille de FARCY).

André BLATON a été désigné administrateur-délégué de cette société qui, il y a peu, a fusionné avec la société CODENAT SA , société de restauration du Cercle des Nations., déclarée elle-même en faillite, il y a peu.

Dans le cadre du dossier d'instruction 5/84 de la Vallée Poussin, un dénommé WOLLEGHEM Jean-Michel (27.7.46) fait allusion à des partouzes organisées par "des personnages haut-placés", et citant nommément Simonet, Mathot, VANDEN BOEYNANTS.

Ces partouzes auraient été filmées de telle sorte que s'organisaient sur les personnalités filmées des chantages financiers (1).

Dans cette affaire intervient un dénommé AL FARANICK Moussa (22.2.34) qui donnait ses rendez-vous à Guy Mathot au Parc Savoy (1).

Ce personnage intervient également dans le dossier relatif à l'enlèvement du fils de Charles DE PAUW - avec Pierre DEHON et Eric VERHAEGHE de NAEYER précités.

cf fonds "Statrena.

illustrant ce qui veut dire "rentable"

Note (1) de la page 59

(1) Ces affirmations ne sont-elles pas à mettre en relation avec un article paru dans "Humo" du 3 mars 1988 relatif à la bande de Nivelles où il est question de "festivités sexuelles et de drogue party" se tenant dans divers lieux comme le Cirque, les bâtiments du club d'un terrain de golf en Brabant Wallon (n'est-ce pas celui du Mercuit ? ou celui de Waterloo jouxtant l'auberge des 3 canards ?).

Elles sont à rapprocher d'informations provenant de la BSR de Wavre et d'un informateur qui nous est inconnu figurant en annexe concernant les tueries du Brabant.

Elles sont à rapprocher également de l'information provenant de Jean-Marie DE HAZE ex secrétaire du CEPIC, concernant certaines partouzes qui se seraient déroulées au "Greenwood" (cfr supra).

cf. fonds "Livres du Brabant,
illustrant ce qui vient d'être dit.

Pour conclure provisoirement ce chapitre 2 relatif à diverses organisations occultes et aux activités discrètes de ses membres, nous ferons un constat : la constante de chacune de ces organisations est qu'elles tournent toutes dans l'orbite de l'entourage de Paul VANDEN BOEYNANTS.

Celui-ci ayant été Ministre de la Défense Nationale, il nous a paru intéressant d'examiner de plus près certains trafics d'armes - liés comme nous avons pu le voir plus haut dans certains cas - à d'autres trafics, tels le trafic de stupéfiants.

C'est ce que nous allons examiner au chapitre 3.

CHAPITRE III

Remarques à propos de certains trafics d'armes

Joseph VAN TICHELEN

Un membre du cabinet de Paul VANDEN BOEYNANTS alors que ce dernier était Ministre de la Défense Nationale et que nous retrouverons au centre de bon nombre de dossiers inquiétants, est J. VAN TICHELEN - se présentant à divers trafiquants d'armes comme le Colonel VAN TICHELEN.

Au cabinet du Ministre de la Défense Nationale, pendant les années 1975 et suivantes, il était attaché au service des achats.

Actuellement il fait l'objet des dossiers 21.98.5001/87 (dossier 61/87 Dejemeppe), des dossiers 36.66.3429/83, 36.64.825/86, 70.01.2740/87 (instruction 34/87 Van Espen), 77.97.3810/87 (instr. 93/87 Van Espen), 70.11.963/87, 18.06.465/84.

Dans le cadre de ces dossiers, on le retrouve intervenant dans divers trafics d'armes avec Claude LEROY, Chantal de Meeus d'Argenteuil (1), F. Van Vinckenroye, l'adjudant de gendarmerie Van Mullen (que l'on verra intervenir dans l'affaire Baulcye).

Dans le cadre du dossier d'instruction relatif à Van Mullen (instruction Van Espen) diverses pièces à conviction ont été saisies.

Elles sont d'un grand intérêt pour comprendre les liens unissant divers trafiquants d'armes.

Ainsi en est-il d'une pièce où est esquissé le plan de partage des commissions relatives à un marché d'armes d'un montant de 600.000.000 FB bénéficiant à Claude LEROY et à VAN MULLEN.

Du dossier 70.11.127/85 relatif à Jacques MONSIEUR, il appert que ce dernier avait confié la totalité de ses pouvoirs au sein de la SA EUTIMCOà Jos VAN TICHELEN.

Claude LEROY

Des pièces du dossier 21.98.50/87 en cause de VAN MULLEN, il appert que Claude LEROY pourrait participer à un trafic d'armes avec l'Iran dans lequel interviennent SANDERS Marcel, CELIE Pierre, le lieutenant-colonel DESMET (ancien chef de cabinet du Ministre de la Défense Nationale Vreven), K. CASTEELS, haut fonctionnaire de l'OTAN, Betty VAN STEENE F. VAN VINCKENROYE, Juan BORGES, Léon STIEVERT, Nouri NOURIELLI, MOERIS Christian.

Ces personnes auraient permis la livraison de jeeps et de camions déclassés de l'armée belge à l'Iran.

Elles interviennent également dans la livraison d'avions de type "Mirage" déclassés, placés au camp militaire de Lombardzijde et qui en sont disparus pour une destination inconnue , qui pourrait bien être soit le Liban soit l'Argentine (2).

Notes (1) et (2) de la page 63

(1) Chantal de Meeus d'Argenteuil est administrateur de la SA CREABEL, avec l'ex-sénateur suppléant Jacques WANTY, société impliquée dans l'affaire dite des Grands Moulins de Paris (instr. de Maleingreau d'Hembise) mettant en cause d'Andrimont et consorts.
Elle est également adminsitrateur avec Olivier Trazegnies et Joseph Khaïda (considéré comme l'ex-lieutenant de Gilbert ZEMOUR) de la société anonyme EXPANSA, chargée de la gestion du casino de Namur, fréquentée par Claude LEROY.

(2) cfr rapport de l'adjudant Vervaeke - en annexe -
Dans le cadre du dossier VAN MULLEN (dossier 21.98.501/87) il semblerait que celui-ci ait fait l'objet de menaces de mort précises dans le cadre de cette affaire en faisant allusion à l'assassinat d'Olof PALM. (crime qu'un article de Christian SOURIS paru dans le Pourquoi Pas ? rapproche de l'assassinat de CAMS et des tueries du Brabant).

Alalouf Sylvain

Ce personnage est impliqué avec Nouri NOURIELLI, Jacques HEVRYGERS dans l'assassinat du peintre MANDELBAUM - suite au vol par ce dernier, agissant sur ordre de Rami WEINBAUM (1) (ex-agent du MOSSAD) - cfr instruction du juge Coméliau à Namur.

Dans le cadre de cette affaire, et de l'annexe 1 de la dépêche de Monsieur le Procureur Général de Bruxelles datée du 25 mars 1987 émargée 1er Bureau 1337/86, il appert que ces personnes/ainsi que Christian Moeris pourraient avoir des liens avec les auteurs ou commanditaires de l'assassinat de Juan MENDEZ BLAYA.

Ces personnes interviennent dans divers trafics d'armes, notamment avec Juan BORGES (faisant actuellement l'objet d'une instruction de M. le juge Van Espen - cfr dossier 20.82. 3993/86) et avec un dénommé Giulio MONGIA. (qui a établi ses bureaux au 10 place Stéphanie - cfr supra).

Alalouf intervient également dans le cadre du dossier 75.7037/80 à charge de Georges DROUVIOTIS (récemment libéré après quelques mois de détention préventive dans le cadre du dossier d'instruction 28/80 Dejemeppe) avec Geoffroy NEJMAN (1).

Il ressort par ailleurs du dossier 36.98.3821/84 que DROUVIOTIS a participé à un trafic d'armes avec Jacques MONSIEUR et Sylvain Alalouf vers l'Iran.

Notes (1) et (2) de la page 65

(1) Le dossier 75.99.510/87 à charge de Rami WEINBAUM révèle qu'il était en fait un grand pourvoyeur de fonds de l'Etat d'Israël, agissant en sa qualité d'administrateur délégué de la Leumi Bank of Israël (105e banque en importance dans le monde). WEINBAUM aurait organisé divers trafics de textile, d'or, d'ivoire entre l'Afrique et l'Asie.

WEINBAUM, pour ces trafics a agi sous le couvert de la SPRL Belgian Afri Corporation dont le représentant est Irsia Brainis, locataire d'une société immobilière de WEINBAUM, la SPRL TRANSIT Office, gérée par Albert Welna vel Welner (29.7.38).

Cfr également le schéma établi sur papier à décalque par la gendarmerie, sur les réseaux de malfaiteurs tournant autour de la personne de Weinbaum.

(2) Celui-ci fut associé à un autre trafiquant d'armes, Christian MAIGRET pour certaisn marchés où il est entré en conflit avec Jacques MONSIEUR et Christian MICHIELS (cfr infra).

Tandis que Jacques MONSIEUR utilise diverses sociétés de couverture, notamment la SA MIDES (cfr dossier 75.2262/85) , de vente de matériel médical pour organiser divers trafics de matériel militaire à destination de l'Iran et des phalanges chrétiennes libanaises, la société de couverture utilisée par Juan BORGES et ALALOUF, est également une société d'exportation de matériel médical, la SA CANDY MEDICAL. Celle-ci utilise pour ses commandes les télex de la société ITALTRADE de Mongia Giulio (qui semble être le vrai commanditaire de ces marchés) cfr infra. Cette société de Mongia est établie dans le bâtiment "CONTACTMAN - 10 place Stéphanie à Bruxelles (cfr PV n° 15341 de la PJ de Bruxelles daté du 7.5.87) (cfr également dossier 70.97.104/88).

Nous pouvons constater que la SA DOLION qui a pour administrateurs le Baron René Paulus de Châtelet et Elio CIOLINI (cfr chapitre 1) est également une société d'exportation de matériel médical.

S'agit-il aussi d'une société de couverture ? Nous pouvons en tous cas constater que Elio CIOLINI a plus le profil d'un barboure que d'un spécialiste en matériel médical...

ALALOUF a également accompagné en Suisse NOURVELLI et BORGES précités poiur divers trafics de devises.

N.B. Les activités de ces personnes ne s'arrêtent donc pas aux seuls trafics d'armes, mais sont également relatives à divers trafics de devises, de chèques et même d'uranium 235, d'or et de mercure rouge (cfr ce qui a été dit à ce sujet, concernant les relations de Juan BORGES avec Anita OSIE et Salahut DIN). Cette remarque est valable également en ce qui concerne André DEHAUT accusé par FAZ et AJAZ de participer à ce genre de trafics dans le cadre du dossier 52.99.7803/84.

Dans le cadre du dossier d'information ouvert à charge de NOURVELLI agissant en qualité de gérant de la SA NOURAL il appert que l'intéressé a été condamné à 6 ans de prison aux USA pour trafic de drogue (cfr PV n° 114597 du 22 novembre 1988 Gie Bruxelles).

Juan BORGES

On se référera à ce qui vient d'être dit plus haut à son sujet sans oublier de souligner l'intervention dont il a bénéficié de la part d'un membre du cabinet du ministre de la Défense Nationale, M. de Donnéa, auprès du major de gendarmerie Torrez pour stopper l'intervention de la brigade de gendarmerie de Schaerbeek (dossier 20.82.3993/86 - PV Gie n° 3993/86).

L'intervention de celle-ci avait été sollicitée contre BORGES suite à une émission par BORGES d'un chèque sans provision d'un montant de 1.200.000 frs, par un dénommé LIARAKOS (intervenant dans le trafic d'or, d'uranium et de mercure rouge ci-dessus évoqué).

L'intervention du cabinet de M. de DONNEA s'est faite à la demande du cabinet CADRECO, cabinet de juristes et de conseils, dirigé par Anne BOUTY (ancien avocat radiée du barreau de Bruxelles) et Michel NIHOUL (contre lequel le juge d'instruction Dejemeppe vient de décerner mandat d'arrêt, ce 20 janvier 1989).

Ces personnes sont connues de notre office pour diverses escroqueries et font l'objet d'instructions judiciaires, chez M. Van Espen - en ce qui concerne BOUTY, et chez Mme Lyna et M. Dejemeppe en ce qui concerne NIHOUL (dossier 21.99.3302/85) comme notamment pour escroquerie à la charité publique).

ALEWAETERS Alexis, dealer intervenant dans le dossier CRYNS (37.97.3412/87) travaillait en 1985 en qualité d'employé au cabinet CADRECO pour Anne BOUTY, son ancien avocat.

Georges DROUVIOTIS

Le lecture du dossier d'instruction de M. Dejemeppe à son sujet nous permet de constater que DROUVIOTIS était en relations d'affaires avec le nommé Willy POURTOIS et Charles JORION.

Charles JORION (12.4.26) (connu de notre office dans le cadre d'un nouveau dossier d'instruction de M. Dejemeppe relatif à sa société, la SA Palais de la voiture d'occasion) a été avec Willy POURTOIS (19.9.12) - (1) et Willy DEHON (le père de Pierre DEHON déjà cité à propos de l'enlèvement du fils de C. DE PAUW et du dossier CRYNS (37.97.3412/87)) un des témoins privilégiés de la succession mouvementée de la direction de la SA GREECE Export, prise par Jean REINOSSA (12.9.43) - (2).

Il nous a été rapporté par M. Stroobants, de la PJ de Bruxelles, que le registre de commerce de REINOSSA indiquait comme adresse celle du "Palais de la voiture d'occasion" appartenant à Charles JORION, précité.

DROUVIOTIS est connu dans le milieu des marchands d'armes. Il est entré en contact vers la fin de l'année 1977 avec la firme ARMACO-RS- rue des Oblats 37 - 4030 Grivegnée (Liège) dirigée par Armand DONNAY (20.7.35) (3), titulaire d'un compte bancaire à la Geoffreys Bank pour lequel DROUVIOTIS avait la signature.

Notes (1), (2), (3) et (4) de la page 69

(1) A son sujet, on se réfèrera à ce qui est dit dans le rapport confidentiel de la BSR de Wavre au sujet des enquêtes sur les tueries du Brabant figurant en annexe.

(2) Jean REINOSSA a déjà été cité plus haut, avec Jean BALTHAZAR à propos de la gestion d'un club dénommé "le Caracalla"
cfr remarque (4) ci-après.

(3) cfr article du Vif relatif à l'affaire "CEN-TRANSNUKLEAR" sur les relations entre DONNAY et Willy VAN DAELEN - en annexe.

(4) Dans le cadre du dossier 75.9852/82, mettant en cause Jean REINOSSA, LECLERC Marie -Pierre, GLIBERT Robert, il apparait que REINNOSA a été abattu par des inconnus à Paris le 29 septembre 1982.
Les fonds qui avaient été avancés par REINOSSA étaient insuffisants : pour apurer le passif de la SPRL ERES : GLIBERT fit appel au groupe financier Rihadeff ISRAEL Hasson.

A. DONNAY avait été présenté à DROUVIOTIS par Jean HENRARD (ce dernier est connu de notre office pour intervenir dans de nombreux dossiers, notamment ceux qui mettent en cause Pierre BAULOYE, F. VAN VINCKENROYE, J. VAN TICHELEN) et aurait participé, grâce à l'intervention financière de DROUVIOTIS à une livraison d'armes à l'armurier bruxellois Jean-Luc BAUGNIET.

Dans le cadre du gigantesque dossier d'instruction à charge de Georges DROUVIOTIS constitué de 9 cartons, il y a lieu d'avoir à l'esprit que DROUVIOTIS a essayé d'encaisser 2.000.000 FB par l'endossement d'une traite émise au nom de Trust Union Guaranty Trust G. . Cette société est fictive et le siège social indiqué correspond avec celui de la First International Trust Corporation dont le président est un dénommé ZAPETIS, connu à Miami, pour trafic de drogue.

Dans le cadre du dossier 36.98.3821/84 relatif à un trafic d'armes entre la Belgique et l'Iran, DROUVIOTIS intervient avec Georges GUTULMAN (SA TEAMCO) pour l'achat en Israel de missiles TOW destinés à l'Iran : le délégué de DROUVIOTIS est un ancien employé de la SA SAIT Electronics, Willy DE GREEF (29.6.40) et la SA BAIDERS Intertraders DE Casimir TAVEIRA et Mendez Ruy Franco (19.7.35), Janssens Bob (conseiller commercial résidant Sq. Ch. Wiser 57-c à Etterbeek, qui représente la Belgam Oversea Trading Cy (contrôlée par les iraniens RCB 361755) . On retrouve le nom de Bob Janssens dans l'agenda de F. VAN VINCKENROYE et dans le partage d'une commission pour un marché d'armes de 600.000.000 FB avec celui de VAN TICHELEN et C. LEROY (cfr annexe 1 de la pièce 34 - dossier 21.98.581/81 en cause de VAN MULLEN).

DROUVIOTIS, pour ses affaires, avait pris comme conseiller fiscal, la SA ORGAFISCOM dont l'administrateur-délégué est Cécile EICHPERGER (5.9.23) épouse de Felix VAN HEMELRIJCK (19.9.23) connu de notre office dans le cadre d'une instruction à sa charge, et d'une autre à charge de l'avocat Ronald ROSSIGNOL (1)., ainsi que dans le cadre de celle relative à Augusto Montanari (groupe d'Aldo Vastapane).

Dans le cadre de ce dernier dossier intervient également Edouard VERNIERS (7.7.22), ancien cadre de Bekerman-Demoen (affaire des BMX), qui a conseillé à DROUVIOTIS de prendre la SA ORGAFISCOM comme conseil fiscal.

Jacques MONSIEUR

Non seulement, celui-ci était en contact d'affaires avec Georges DROUVIOTIS, mais aussi avec Jos VAN TICHELEN, auquel il avait confié la totalité de ses pouvoirs au sein de la SA EUTIMCO (dossier 70.11.1236/85) (2). Interviennent dans le cadre de cette affaire, les dénommés PINTE Antoine (29.1.39) (3), BAYET Ghislain (10.5.47). (connu de notre office dans le cadre du dossier BOSSCHLOOS - cfr supra) et Serge DESMOORDT (connu de notre office dans le cadres des dossiers 75.6181/79, 75.6181 bis/79, 21.22.564/83 et déjà cité plus haut avec Pierre DUTRY et Alfred COLLINS).

Jacques MONSIEUR aurait tenté d'offrir en vente des revolvers, aux phalanges chrétiennes libanaises.

Suite 1° des notes (1), (2) et (3) de la page 72

(2) La SA EUTIMCO, avant l'arrivée de Jacques MONSIEUR, se dénommait TEXTIMEX et avait pour principaux adminsitrateurs ARNO Najman, Geoffrey NEJMAN et Alain FINCK.

Alain FINCK fut un "associé" non actif de la SA EUTIMCO. Il fut également administrateur de la SA Léopold Belgium (faillie) établie 262 avenue Louise, constituée chez le notaire Lefèbre de Bruxelles (fort proche de Paul VANDEN BOEYNANTS). A cette adresse est également établi le siège de la SA BARRACUDA. Cette société a également été faillie : elle avait pour objet la confection et la vente de vêtements. Elle avait pour commissaire, Philippe CHAUVEAU, le gendre de Paul VANDEN BOEYNANTS. (connu dans le cadre du dossier Eurosystem hospitalier).

Nous avons constaté en avril 1988 , le juge d'instruction Van Espen et moi-même, en passant devant le numéro 10 place Stéphanie (building Contactman) qu'il y avait installé ses bureaux : non seulement ce building est le siège de la société Italtrade de Giulio MONGIA (cfr ci-avant) mais aussi de multiples autres sociétés spécialisées dans le domaine nucléaire.

Il semble que le n° 10 place Stéphanie soit un lieu propice aux enquêtes. Nous avons relevé en effet l'annexe 01 du PV 297 du 7.1.1985 émanant de la gendarmerie de Bruxelles/Rech relatif au dossier 70.64.20576/84 mettant en cause MENDEZ RUY Franco (19.7.35) : nous trouvons l'indication d'un numéro de téléphone que ce dernier aurait formé. Il s'agit du 513.02.83 numéro d'appel du cercle privé "Le daguet" établi place Stéphanie n° 10.

Suite 2° des notes (1), (2) et (3) de la page 72

Dans le cadre du dossier 11.90.711/77, il appert qu'un nommé MOENECLAEY Roger (16.3.28) exploitait d'une manière détournée un institut de sauna "massage Elite International" sis place Stéphanie n° 10 par l'intermédiais de deux "gérantes" (Fruythof Micheline 21.4.44 et Van Driessche Nicole née le 8.4.t et domiciliée 72 rue du Page à Ixelles) où il exploitait la débauche et la prostitution des masseuses.

Il était également actionnaire avec Roger JORION, Jacques Provost de la SA SOCOVAL aujourd'hui faillie . (Jacques Provost, domicilié à Nice, était associé à Jacques Dâix - cfr dossier de Bonvoisin).

Nous avons constaté plus haut que MONGIA travaillait étroitement avec F. VAN VINCKENROYE. Ce dernier personnage est très significatif du milieu que nous décrivons dans le présent rapport. Son agenda et les divers dossiers qui le concernent montrent qu'il est en relations avec notamment : Philippe VAN INNIS, Giulio MONGIA, Juan BORGES, Sylvain ALALOUF, Jacques HERRYGERS, Nouri NOURVELLI, Jos VAN TICHELEN, Chantal de Meeus, Jacques WIAME (conseiller de presse du Ministre de Donnéa, interrogé dans le cadre de l'affaire BAULOYE), Jean HENRARD (intervenant dans l'affaire BAULOYE et dans le dossier DROUVIOTIS : il a présenté ce dernier à Armand DONNAY), Jef VERMEIREN, René MEULEMANS, Hilaire BEELEN, Paul CAMS, Alfred COLLINS, Léon FINE (ex-directeur de la banque Copine, victime de la tuerie d'Overijse), André DUFLOT (actuel représentant du SAC en Belgique).

Suite 3° des notes (1), (2) et (3) de la page 72

En outre, Jacques PROVOST fut également administrateur de la société International Contact SA avec Karel DE LOMBARDE.

Cette société intervient dans le cadre du dossier de BONVOISIN, avec la SPRL Universal Services de Jean Jacques MARTEL alias Jacques D'Aix. Elle a pour objet social l'implantation de multiples casinos dans des hôtels bruxellois.

Pour revenir à ce lieu "stratégique" qu'est le "10 place Stéphenie" notons qu'un article de Serge DUMONT dans l'hebdomadaire "Le Vif - L'Express" du 16 au 22 octobre 1987 relatif au trafic d'armes imputé à Asco (Roger BOAS) cite ce lieu comme le siège social de la société d'import-export ATRANS SA (avec photo à l'appui de ce lieu gardé par un vigile).

(3) Antoine PINTE est actuellement recherché pour organisation frauduleuse d'insolvabilité. Il est le frère de la Baronne Thierly de Fierlant Dormer résidant au Domaine de Fichermont (proche / à Chain. Notons que le Baron de l'auberge des 3 canards) Thierry de Fierlant Dormer fut pourvoyeur de fonds de Benoit de BONVOISIN (SA CHASSART) et associé à Aldo VASTAPANE.

Or celles-ci ont la réputation (cfr ce qui est dit à ce sujet à propos d'Armand GESCHIER) d'acheter ces armes en échange de stupéfiants.

Ceux-ci, selon le livre de Gilbert DUPONT ET "Les Tueurs", cité plus haut, étaient fournis par l'intermédiaire de HAGE Maroun (2.1.23) et de Marcel CASTRIS (qui selon M. Stroobants PJP de Bruxelles fut un lieutenant de Bruno FARCY.

HAGE Maroun appartiendrait à la bande de Castris dont ferait également partie Alain Moussa (né en Tunisie en 1951 - suspecté dans le cadre des tueries du Brabant Wallon -cfr livre de G. Dupont et Ponsaerts "Les Tueurs" page 199 et suiv.

HAGE Maroun apparaît dans le cadre du dossier 78.60.4078/80 mettant en cause Pierre HAJJAR, comme intermédiaire commercial pour des ventes de voiture d'occasion (1) destinées à l'exportation vers le Liban.

Dans l'état actuel de nos investigations les relations entre Jacques MONSIEUR et HAGE Maroun ou l'entourage de CASTRIS ne sont pas démontrées. Mais il y a peut être lieu d'avoir l'attention attirée sur le fait que Jacques MONSIEUR fut administrateur en 1980 de la SA COSS (close out sales systems) déclarée en faillite (dossier 75.603/83), avec Pierre CEULEMANS (2.12.34) qui a été signalé à rechercher par la BSR de Wavre dans le cadre de l'affaire MENDEZ.

HAGE Maroun apparaît dans le cadre du dossier 37.97.3412/87 comme acheteur d'une voiture de marque Honda Accord à l'un des protagonistes du trafic de cocaïne et d'héroïne circulant dans les milieux les plus huppés de Bruxelles, notamment au Parc Savoy

Note (1) de la page 77

(1) Dossier quel certains agents de la SÛreté de l'Etat s'étaient intéressé.

Il faut malheureusement constater que la perte ~~par deux fois~~ inexpliquée de certaines pièces de la procédure de ce dossier rendent nulles les poursuites.

Note (2) de la page 79

(2) Nous avons déjà constaté plus haut que cette société est citée pour intervenir dans ce que nous suspectons être un trafic de stupéfiants, avec la PVBA HATRACO (A rmand GESCHIER) au profit de la SA EUROMEAT dont les principaux administrateurs sont Paul VANDEN BOEYNANTS et Jacques VANDERHAEGEN.

Dans le réquisitoire de renvoi devant le tribunal correctionnel de Richard VAN WIJCK, Giorgio GHERARDI et Pierre LAURENT, une prévention A3 a été retenue : elle vise un faux contrat de prêt du Crédit Commercial et Financier SA à des époux PIEDERS - SMULDERS, dissimulant en réalité une commission de 250.000 frs qui aurait été payée à Albert LAMBERT président du mouvement Forces Nouvelles, pour qu'il intervienne auprès de Jean-Claude GARROT, journaliste du journal "Pour" afin que certaines informations ne soient pas publiées.

Les explications données par Albert LAMBERT et l'architecte Guy VAN HAKENDOVER qu'il cite comme témoin de la transaction mettant en cause M. RAES, de la sûreté de l'Etat, VANDEN BOEYNANTS et LAMY, gouverneur de la Société Générale de Belgique qui auraient comploté un coup d'Etat en Belgique.

Cette explication n'est-elle pas fantaisiste et destinée à lancer les enquêteurs sur de fausses pistes ?

Que penser d'une affaire d'orgies sexuelles évoquée page 281 et suivante dans le livre déjà cité plus haut "Les Tueurs" dont M. Jean-Claude GARROT aurait eu le témoignage d'une des participantes, confirmant la plainte du Dr Pinon, enregistrée à notre office sous le numéro notice 38.91.005/79, dossier auquel, malgré ma demande, je n'ai pu avoir accès ?

Toujours est-il que quelques jours après cette intervention commanditée pour que ne paraissent pas certains articles, le journal "Pour" était l'objet d'un incendie criminel.

Conclusions provisoires sous forme d'hypothèses

1. Les orgies sexuelles dont il est question plus haut, ne sont-elles pas conçues et organisées pour exercer des chantages sur diverses personnalités ? (1)

A cet égard on relèvera dans le cadre du dossier 35.11.1182/85 mettant en relief le comportement de Jean BULTOT (3.5.51), le caractère particulier de certaines réunions qui se sont déroulées au "Jonathan". Dans ce même dossier il est intéressant de relever que BULTOT fait partie de l'entourage de RUY MENDEZ FRANCO (19.7.35), gros armurier connu de notre office pour divers trafics illicites d'armes (dossiers 36.66.6245/84; 36.98.3821/84) et pour avoir fait partie des services secrets portugais en Afrique.

Selon un PV n° 20576 du 4 décembre 1984 de la BSR de Bruxelles, "ce personnage aurait été commandité par de hautes figures de la politique "belge, et chargé d'effectuer ou de faire effectuer une enquête sur l'entourage "de Madame de la Vallée Poussin, juge d'instruction à Bruxelles.

" Cette enquête effectuée permettra de choisir une "cible" soit une "personne à compromettre dans l'entourage de ce haut magistrat afin de faire "ensuite pression et d'orienter un dossier très important instruit par "ce juge.

Selon le PV n° 21868 de la BSR du 31 décembre 1984 (dossier 70.64.20576/84)" ce travail aurait un but financier,

Note (1) de la page 83

(1) En ce sens, notons avec intérêt que l'instruction 5/84 de la Vallée Poussin relative à l'affaire Feluy, met bien en évidence que Guy Mathot était "tenu" par de personnes disposant de vidéo-cassettes sur lesquelles il figurait en tenue légère dans une partouze. Ceci semble être une technique habituelle à la pègre, milieu dans lequel se mouvait semble-t-il fort à l'aise Eliane VAN VREKOM.

Cette "technique" nous l'avons déjà constatée à maintes reprises dans le présent rapport, que l'on se souvienne de ce qui a été dit sur les orgies sexuelles du "Jonathan", du Mirano, Parc Savoye, du "Greenwood"...

Dans tous ces lieux, le pègre aura l'occasion d'y faire rencontrer diverses personnalités, et ensuite d'exercer un chantage.

De tout ce qui précède, ne peut-on émettre l'hypothèse qu'un milieu de truands appelés occasionnellement à rendre des services à quelques personnalités, n'exercent à leur égard d'odieux chantages ? (2)
- en diffusant des photos ou cassettes compromettantes (la parution de la photo de Jean Bultot dans la revue "Paris-Las Vegas" serait-elle un avertissement ?)
- en les impliquant dans des faits criminels graves (en lançant toutes sortes d'accusations ou de fausses pistes : ceci entraînant inévitablement des enquêtes sur ces milieux politico-financiers (qui parfois ne sont pas exempts de tout reproche), ou même sur certains milieux judiiaires.
(Cette technique d'accusations provocantes déclenchant des enquêtes judiciaires est dénoncée par de Bonvoisin qui stigmatise à cet égard les méthodes de la sûreté : mais ne prête-t-il pas à autrui ses propres intentions ?).

Alors que nous sommes en présence essentiellement de faits criminels intéressant le "milieu" celui-ci ne prend-t-il pas en otage certains activistes recrutés dans des mouvements d'extrême-droite, tel le WNP ?

A l'occasion de certaines opérations d'infiltration de certains policiers ou membres de services de renseignements, ceux-ci ne se sont-ils pasfait "piéger" au point de permettre l'infiltration du milieu judiciaire par le milieu ?

N'a-t-on pas rendu de la sorte possible une éventuelle "criminalisation" de certains membres du pouvoir judiciaire ?

N'est-il dès lors pas facile de faire croire que les commanditaires de certaines activités criminelles sont les personnalités politiques ou financières voire du monde judiciaire qui ont organisé ou sont membres de réseaux d'activistes ?

Ce genre de fausse piste ne devrait-elle dès lors pas être immédiatement réfutée ?

Ce serait une erreur : car de tout ce qui précède, nous pouvons constater que certains hommes politiques, certains financiers, et même des magistrats (ex. C. Leroy, De Rouck) sont impliqués dans diverses affaires.

Note (2) de la page 85

Cela n'a-t-il pas pu être le cas dans le chef de Paul VANDEN BOEYNANTS et Philippe MOUREAU auxquels Robert BEYER (agence de détective ARI) avait fait des propositions peu "orthodoxes" qui si elles avaient été acceptées auraient mis ces deux personnalités dans une position de chantage idéale.

Dès lors malgré les réticences qu'une telle question peut soulever, ne devons-nous pas nous poser la question de savoir si certains mandataires publics n'ont pas quelques intérêts à protéger ceux qui peuvent à tous moments les faire chanter ?

Répondre à cette question, n'est-ce pas faire oeuvre de justice d'une part pour mettre fin à d'éventuelles pratiques douteuses, et d'autre part et plus fondamentalement pour rompre un silence propice au doute, à la suspicion dont ne peuvent souffrir nos institutions.

Or quelques (rares) mandataires, qu'ils soient hommes politiques ou magistrats, policiers ou gendarmes, ont été ces derniers temps mis en cause dans de retentissantes affaires.

Ces affaires ont bien souvent des implications financières importantes : exemple - affaire Feluy, affaire Bauloye, dossier du Crédit Commercial et Financier, affaire dite des "avions renifleurs"...

Dès lors à ce stade de réflexion et d'enquêtes, ne devons-nous pas dégager les "constantes" trouvées dans la multitude des dossiers évoqués ci-avant ?

Ne pas le faire ne risque-t-il pas d'aboutir à une situation favorable à la mise en place par une association internationale de malfaiteurs d'un réseau cloisonné des relations "mafieuses" où la loi du silence se substitue à la loi ? Le paravent d'honorabilité de quelques hautes personnalités suffirait à créer un sentiment d'immunité dans le chef des malfaiteurs qui continueraient à les prendre en otage. Le système institutionnel belge risquerait d'être vassalisé, asservi aux intérêts de la pègre.

De tout ce qui précède, l'on peut émettre raisonnablement l'hypothèse de l'existence d'un milieu d'affaires de type mafieux qui utilise de temps à autre des hommes de mains pour exécuter des règlements de compte (exemple WEINBAUM), des détectives privés, des services de renseignements et des activistes d'extrême-droite.

Ces personnes sont souvent par la nature même de leur profession ou de leurs actions liées à des trafiquants d'armes (ex. les relations de Jean BULTOT avec MENDEZ RUY FRANCO).

Ces trafiquants d'armes vendent leurs marchandises à des pays en guerre, qui n'ont souvent comme seule monnaie d'échange que l'écoulement de stupéfiants (exemple, GESCHIER, CASSIS...) provenant souvent du Liban.

L'argent ainsi obtenu doit être blanchi par plusieurs filières : petites banques (comme la SA Crédit Commercial et Financier), sociétés immobilières (comme la société Immobilière Meulemans...), galeries d'art (exemple, Galeries Presences), laboratoires d'analyses médicales, sociétés d'import-export...(1)

C'est dans le cadre des tractations financières de ces intermédiaires que l'argent écoulé peut laisser des traces (pas uniquement comptables, mais aussi bancaires).

Certaines de ces sociétés font l'objet au Parquet de Bruxelles d'instructions ou d'informations judiciaires dont est chargée la section financière.

De temps à autre, l'on peut percevoir de la sorte qui est le commanditaire de divers délits.

Cependant l'examen isolé d'affaires relatives à certaines sociétés, au vu des règlementations financières ne peut être pertinent si le titulaire de ce type de dossier ne connaît pas les activités criminelles du milieu autour duquel gravitent les dirigeants de ces firmes.

A cet égard, un trop grand cloisonnement de la répartition des compétences des membres du Parquet, des enquêteurs est préjudiciable.

La section financière me semble placée à un poste d'observation idéale pour débusquer les liens existant entre des hommes de mains et des commanditaires plus importants.

La présente note n'avait pour but que d'illustrer cette affirmation.

Elle a également pour objectif d'attirer l'attention sur le nombre de crimes de sang, pour lesquels il existe des liens avec les affaire dites des "Tueries du Brabant" et un milieu déterminé dont les ramifications sont tissées comme une toile d'araignée (cfr tableaux ci-après).

Note sous forme d'impressions personnelles

Note (1) de la page 88

Pour résumer ce que nous avons constaté, et schématiser ces constatations, relevons qu'autour de la personne de VANDEN BOEYNANTS gravitent une série de personnes liées de près ou de loin à bon nombre d'énigmes judiciaires de ces dix dernières années et d'affaires judiciaires qui ont été traitées par la section financière du Parquet de Bruxelles.

Nous avons pu constater que Paul VANDEN BOEYNANTS a pu tisser des liens solides avec divers marchands d'armes lorsqu'il était ministre de la Défense Nationale, Roger BOSS en est l'exemple le plus criant.

Ces marchands d'armes, pour écouler leurs marchandises, ont souvent recours à des sociétés d'import-export, à des sociétés de ventes de voitures (ex. Montanari, Vastapane, d'Ieteren, Beckerman-Demoen).

Un véhicule démilitarisé en Belgique peut être rapidement (remiliterisé dans le pays de destination...

La monnaie d'échange, si elle ne passe pas par les circuits de marchés de compensation (cfr affaire Stella Artois) avec d'énormes bénéfices occultes de change, peut emprunter la technique de "Promissary notes" documents que nous verront souvent contrefaits par des faussaires spécialisés dans ce domaine et utilisés par divers escrocs (exemple F. Van Vinckenbye).

La monnaie d'échange peut être l'importation ou l'exportation de matières premières souvent précieuses : or, uranium, mercure rouge, diamants, et même stupéfiants... qui seront échangées chez ces agents de change tels Kirschen, ou dans des officines étrangères occultées par l'intervention de multiples sociétés écran situées dans des paradis fiscaux (ce schéma est visible et démontrédans l'affaire P.D.G. - de Bonvoisin).

Un réseau assez dense de relations commerciales particulières s'est donc progressivement constitué en Belgique avec des filières de blanchiment d'argent provenant de sources inavouables.

Les personnes qui contrôlent ces filières de blanchiment telles Gherardi (CCF), Jacques Cabo (Banque Copine), René Meulemans (banque Thiran), Hilaire Beelen (Kirschen) prêtent leurs bons offices à des trafiquants de toutes espèces : il s'agit de blanchir non seulement l'argent provenant de trafics d'armes mais aussi de trafics de stupéfiants, de matières précieuses (or, ivoire, tissus, uranium...) ou de stockage de déchets toxiques...

Outre ces filières, il y a lieu d'ajouter les milieux du jeu.

Ces milieux d'intermédiaires recourent eux-mêmes à plusieurs réseaux de faussaires, desquels dépendent une série d'escrocs.

Ce monde de la délinquance en col blanc obtient des sommes considérables non seulement auprès des trafiquants d'armes, de stupéfiants, mais aussi, grâce à la complicité de certains milieux politiques dans de gigantesques projets immobiliers (ex. le World Trade Center de Bruxelles,

l'hôpital militaire de Neder-Over-Hembeek) ou sous le couvert de contrats internationaux de coopération technique dans des pays en voie de développement (Notons les nombreux rapports commerciaux entre certains pays africains et diverses personnes citées ci-dessus, telles Benoit de Bonvoisin , Armand Geschier, André Dehaut...).

Notons à cet égard que Paul VANDEN BOEYNANTS n'était pas seulement en excellentes relations d'affaires avec divers trafiquants d'armes, mais également avec divers entrepreneurs qui ont pu bénéficier de ses largesses, ainsi que de celles de divers ministres des Travaux Publics, connu notamment Guy Mathot.

Ces entrepreneurs, tout comme des marchands d'armes, de véhicules, d'avions, ont pu contracter de gros marchés en Belgique et à l'étranger grâce au concours de quelques réseaux de call-girls (exemple Fortunate Israël). La prostitution de luxe, les orgies permettent souvent de terminer agréablement de dures journées de travail et sont surtout les moments idéaux que choisit la pègre pour "piéger" des hommes influents.

N'y a-t-il pas lieu de craindre que progressivement se soient constituée une véritable vassalité entre le milieu et le milieu politique ?

Celle-ci étant d'autant plus efficace que le milieu politique, (et particulièrement Paul VANDEN BOEYNANTS, le Baron Benoit de BONVOISIN) a mis en place de véritables officines d'activistes, de services de renseignements et d'action parallèles à ceux de l'Etat.

Il serait erroné de considérer que ces officines (tel le SAC en France) sont aux ordres des hommes politiques.

Payés, embauchés dans diverses sociétés de couverture de trafics de toutes sortes, beaucoup de membres de pareilles officines dépendent en réalité de la pègre qui aura beau jeu d'escompter dans ces milieux de barbouzes sur la confidentialité et l'ambiguité de l'intervention de certaines personnes infiltrées provenant, elles, de services officiels.

Est-il dans ce contexte, exclu de penser, que des membres du WNP ont été dévoyés et utilisés dans des opérations criminelles ?

Que certaines de ces opérations (exemple : tuerie du Colruyt de Nivelles, assassinat de Jacques VAN CAMP) aient rencontré les intérêts d'un milieu dont ces personnes étaient proches ?

S'il y a eu des commanditaires de tels actes, ne peut-il pas se poser la question de savoir s'ils ont pu contrôler leurs exécutants par la suite, ou si ceux-ci n'ont pas voulu à leur tour exercer de curieux chantages ? (opérations criminelles dans les grandes surfaces en 1985).

Dans ce contexte où de petites mains tiendraient en otage quelques financiers et/ou hommes politiques, n'est-ce pas leur arme de défense que d'attribuer les actes criminels qui ont été commis à la Sûreté de l'Etat ?

Celle-ci, piégée dans ses méthodes d'infiltrations, voire de provocation, n'est-elle pas devenue une cible favorite d'un milieu criminel qui sait que la souillure de cet instrument du ministère de la Justice entraînerait la mise en cause politique du ministre de la Justice ?

De part les accusations répétées contre les agissements decertains membres de la SÛreté, le milieu ne se donne-t-il pas les moyens de faire pression sur le ministère de la Justice dont la pègre dépend en ce qui concerne l'exécution des peines prononcées par le pouvoir judiciaire et l'administration pénitentiaire ?

Que penser des accusations de Benoit de BONVOISIN à l'égard de la SÛreté et plus particulièrement de certains de ses membres ?

Ne prête-t-il pas à autrui ses propres intentions? Ne s'agit-il pas d'un système de défense basé sur de la désinformation bien orchestrée ?

A la lumière de l'évolution des procédures judiciaires en cours, tant dans le cadre du dossier P.D.G./CEPIC que dans celui de l'instruction à charge de la SÛreté de l'Etat, je le pense.

Si la SÛreté a commis certaines bavures, que certains renseignements qu'elle a fournis ont été déformés à des fins partisanes, il n'en demeure pas moins qu'elle semble avoir percé le secret de certaines activités occultes d'un milieu déterminé.

Benoît de BONVOISIN, pour discréditer ce témoin gênant, aura beau jeu d'amplifier la moindre erreur de la SÛreté et de semer le doute dans les esprits.

Etant donné que le doute profite à l'inculpé, il utilisera l'arme de la désinformation pour se disculper.

Rien de plus facile lorsque le pouvoir judiciaire lui-même, ou certains de ses membres, laissera planer le doute sur certaines affaires de cette dernière décénie qui se transformeront en énigmes judiciaires.

Au nom de la raison d'Etat, notion juridique en principe inexistante en Belgique ? Ce serait grave, et se serait abandonner au pouvoir exécutif un droit subjectif que le pouvoir judiciaire ~~exait~~ avait toujours reconnu au citoyen devant le fait du Prince...

Au nom de quel principe juridique supérieur à l'article 29 du code d'instruction criminelle, certains enquêteurs ne transmettent-ils pas certaines pièces à des magistrats informateurs ou instructeurs ?

Des exemples me viennent à l'esprit, que je préfère ne pas mentionner dans cette note.

Le résultat tout à fait détestable de cette situation est d'entraîner la déstabilisation de nos institutions judiciaires puisque des chaînons indispensables de la machine judiciaire, par méfiance et suspicions - provoquées par des éléments déstabilisateurs - ne communiquent plus entre eux avec les informations nécessaires pour l'impulsion d'une véritable politique d'action anti-criminelle.

Cette situation fragilise l'appareil judiciaire et le rend vulnérable à toute infiltration, voire à la criminalisation de certains de ses membres.

La question qui se pose aujourd'hui n'est-elle pas de savoir si cette situation (que l'Italie a vécu) est en état de gestation actuellement en Belgique ?

Mais n'est-on pas en droit de s'inquiéter de la situation actuelle et de se poser toutes les questions que je viens d'aborder lorsqu'on s'aperçoit que des magistrats consciencieux courent plus de risques de voir leur honneur perdu parce qu'ils n'ont fait que leur devoir dans des affaires délicates, souvent à caractère financier ? La vérité ne blesse-t-elle pas ? Mais pourquoi blesse-t-elle plus certains magistrats honnêtes que des industriels ou financiers condamnés ?

Le milieu criminel, n'a-t-il pas déjà réussi à l'instar de ce qu'il a fait dans d'autres pays, à déstabiliser l'appareil judiciaire, et à le manipuler notamment par la voie médiatique ?

N'est-il pas temps de se poser la question de savoir si un certain milieu criminel en Belgique n'a pas réussi à échapper aux enquêteurs en infiltrant certains milieux économiques, politiques et judiciaires en profitant de leurs faiblesses, pour mieux les pervertir, notamment par l'exercice de divers chantages, ne fût-ce que celui de l'avancement dans la carrière ?

Ces questions que je ne suis pas seul à me poser, je préfère vous les exprimer et savoir si elles sont pertinentes plutôt que de vivre dans l'indifférence de ces problèmes.

Cette indifférence, pour un magistrat, me paraîtrait coupable car elle révélerait notre fonction à celle de fonctionnaire de la justice d'un pays que je crains être en voie de "libanisation".

Je tiens néanmoins à être protégé contre toutes les tentatives de discrédit que ne manqueraient pas de susciter les personnes que cette note pourrait déranger : pour assumer la fonction qui est la nôtre, il y a lieu de garder toute sa crédibilité.

La présente note n'est qu'un essai de réflexion basé sur de multiples constatations : elle ne peut être utilisée que confidentiellement.